

DETECTIVE

LES GRENADES DU

C.S.A.R



dont on voit ci-
contre dans un
**DOCUMENT
UNIQUE**

le détail et le
secret du méca-
nisme et de la
fabrication ont
provoqué la
catastrophe de

VILLEJUIF



Deux des victimes de l'explosion : l'inspecteur Brehier et le gardien-chauffeur Marcia, venus à Villejuif pour assister et aider au transfert des munitions.



s'éleva contre les allégations du chas' d'Al' Bouvier, qui l'accuse, on le sait, de s'être trouvé, le 9 juin dernier, date de l'assassinat, au volant de sa 402, près du lieu du drame et avec ses auteurs.

Dix inculpés furent mis en liberté provisoire : Billecocq, l'homme aux microbes, renouvela ses aveux : il avait bien vu un chef remettre à un affilié un tube de microbes à verser dans la boisson de Sallé, traître au parti et à son serment.

Cependant, à Aurillac, dans une rivière (décidément, les cours d'eau sont très courus comme dépôts d'armes ou de munitions), 300 détonateurs d'un modèle ancien avaient trouvé une cachette, que leur propriétaire croyait sûre et inviolable. La police mobile la démasqua.

A Paris, l'ingénieur Jacques de Bernoville, commandant de la première brigade du C. S. A. R., a été arrêté. M. de Bernoville jouerait un rôle important dans l'état-major de l'Association et aurait été en liaison étroite avec Filhol, le principal tueur aux gages du C. S. A. R., toujours en fuite et introuvable.

Un courtier commissionnaire de la Bourse du Commerce, M. Jean Wiart, rejoignit, à la Santé, les csaristes y détenus.

Un constructeur de cachot souterrain, Michel Bernollin, transporteur d'armes en même temps, fut pris dans les rets de la police et celle-ci réussit à iden-

tifier le fameux Maurice, qui faillit être victime des conjurés.

Voilà donc, schématisées, dans un raccourci que nous avons voulu aussi concis que possible, les opérations concernant l'instruction du C. S. A. R.

La catastrophe de Villejuif

Au fur et à mesure de la découverte de dépôts d'armes et de munitions, les engins étaient transportés, par les soins du laboratoire municipal, à son annexe de Villejuif. Tout était concentré dans ce quadrilatère, cerné de murs solides, gardé par un jeune concierge, et que défendaient, la nuit, deux molosses, cerbères incorruptibles.

Mercredi matin, deux camions militaires franchissaient les lourdes portes de fer permettant l'accès du parc. Dans les lourds véhicules, une belle jeunesse riait. C'est toujours un plaisir, pour des soldats, que de quitter une caserne ou un quartier, même pour accomplir des corvées. Celle-ci laissait entrevoir une journée de plein air, un repas froid pris sur l'herbe, un quart de vin supplémentaire. Ils avaient noms, ces petits soldats : Baucher, Dugas, Chapuzot, Dhialy. Trois ouvriers civils du parc

UNE affaire aussi complexe que celle du C. S. A. R. demande, pour les enquêteurs et le public, une longue patience. On ne saurait, en peu de temps, faire jaillir une lumineuse clarté sur pareille scène, aux mille praticables. Ce drame bouleversant que nous vivons comporte ses bouffonneries, ses mensonges, ses exagérations. Par exemple, deux disparus... « Jackie » et « Pierrot », que l'opinion voyait déjà victimes, ne l'étaient, en réalité, que d'une amourette rentrée. C'est d'ailleurs, la seule note anodine de cette tragédie.

Les dossiers s'accumulent dans les locaux policiers : les instructions se poursuivent avec une ténacité et une intelligence auxquelles il faut rendre hommage ; juges et enquêteurs ne négligent rien, ne méprisent rien, et vérifient tout.

Brossons toujours de manière objective — c'est la méthode de notre journal — le tableau d'opérations et de chasse de ces jours derniers, et ce, par ordre chronologique.

Une mitrailleuse et des armes diverses sont trouvées, au fond de l'Oise, dans un sac ; deux fusils-mitrailleurs, trois Lebel et de nombreuses cartouches sont découvertes dans le lit de la rivière l'Orne, à Jœuf (Meurthe-et-Moselle) :

Jean Bouvier, le chasseur d'Afrique csariste, subit un premier interrogatoire. On prend mille précautions pour l'amener de Caen à l'instruction à Domfront ; en effet un garagiste, curieux, a aperçu un fusil-mitrailleur arrimé sur le derrière d'une voiture de tourisme qui transporte quatre individus. Ceux-ci sont-ils venus dans la région pour attaquer la voiture transportant policiers et prisonnier ? C'est fort possible. Ce qu'il y a de certain, c'est que quelques jours plus tard, des inconnus cambriolent le bureau du juge, cherchant le dossier Rosselli, qui échappe d'ailleurs à leurs nocturnes recherches.

Confrontation

François Métenier nie toujours avoir déjeuné en compagnie de Locuty et de la jolie Jacqueline Blondet dans la fatidique journée du 11 septembre. Pour en avoir le cœur net, le juge décida de procéder à une reconstitution de ce déjeuner dont deux convives gardent un souvenir si précis.

Au restaurant Lucas, on amena Métenier dans la matinée. Il descendit de voiture, les mains vierges de menottes, et indiqua sa table habituelle, le n° 19 (il y venait tous les jours, avec Jacqueline Blondet). Celle-ci et Locuty, sans hésiter, vinrent se mettre à la place qu'ils occupaient le 11 septembre. On photographia la scène et chacun resta sur ses positions, Métenier infirmant la chose, les autres l'affirmant.

Poursuivant ses investigations, dans l'après-midi, le juge suivit dans un taxi, avec Locuty, l'itinéraire du domicile de Métenier, rue Georges-Ville, aux divers endroits où furent déposés les dynamiteurs. L'accusé, sans se tromper, indiqua exactement les points précis où la voiture s'arrêta, c'est-à-dire dans le haut de la rue de Villejust, où descendit Macon, à l'angle de la rue de Presbourg et de l'avenue Marceau, où lui, Locuty, quitta le taxi, emportant sous son bras, l'engin de mort.

Et, pour finir, le jeune ingénieur montra au magistrat, au café « Le Presbourg », le coin où, discrètement, en la matinée du 11 septembre, il prit l'apéritif avec Métenier.

Puis, le dossier du C. S. A. R. fut communiqué à la Chambre des mises en accusation, arrêtant pour la journée la marche de l'instruction, conformément aux règles de la loi récente sur la liberté individuelle.

Puireux, interrogé sur le fond de l'affaire Rosselli,

Le parc de Villejuif servait au dépôt des munitions diverses ramassées dans Paris (en bas). Maintenant, c'est un paysage de cauchemar, il semble qu'un cyclone impitoyable s'est acharné sur ce coin de banlieue.



Dans l'appartement de la rue St-Lazare, M. Kling explique à M. Meyer le fonctionnement d'une grenade du C.S.A.R.

d'artillerie de Versailles les accompagnaient : Cordier, Mancion, Moreau. Un officier, cordial et bon enfant, le lieutenant Houisse, commandait ce détachement. Ils venaient enlever grenades et explosifs entreposés là, dans une petite baraque en ciment.

Le laboratoire municipal, qui devait remettre à l'autorité militaire les dangereux instruments de mort, avait dépêché MM. Schmutz, chimiste principal ; Girard, aide-chimiste ; Bourboulon et Etienne, chimistes militaires détachés. Deux inspecteurs de l'identité judiciaire, MM. Albouy et Brehier, et le gardien-chauffeur Marcia, arrivaient également en voiture peu après.

Et, soudain, ce fut l'explosion effroyable, décimant hommes et choses.

Nous donnons, par l'image, une poignante fresque représentant les lieux de la catastrophe, l'arrivée des autorités, les émouvantes funérailles qui furent faites à ces quatorze martyrs du devoir, morts au champ d'honneur.

Avec M. Kling

L'éminent directeur du laboratoire municipal qu'est M. Kling nous accueille avec l'urbanité exquise qui est le propre des savants :



L'inspecteur Albouy, de l'identité judiciaire et l'ingénieur Schmutz, sous directeur du laboratoire municipal, ont trouvé la mort dans l'accomplissement de leur devoir.



— D'abord, en exorde, je tiens à bien spécifier que, lorsque j'ai envoyé là-bas mon vieux et fidèle collaborateur Schmutz ainsi que ses assistants, j'étais sûr (j'insiste) qu'il n'y avait aucun danger.

« J'avais bien, certes, depuis bientôt deux mois, demandé à l'autorité militaire d'enlever grenades et explosifs de l'annexe de mon laboratoire à Villejuif ; j'en ai là, sous les yeux, les preuves écrites. A la suite de cet échange de correspondance — ma première lettre est du 5 décembre dernier — l'opération fut décidée pour ce mercredi 26 janvier. Nous avons amené, des différents coins du territoire de la région parisienne et de Paris, ces engins sans la moindre anicroche. Nous avons l'habitude d'en manier, et de plus dangereux. Le 18 janvier, Schmutz reçut, là-bas, dans l'enceinte de l'annexe, le lieutenant Houisse. Ils vérifièrent ensemble les caisses, les grenades, les explosifs, tout ce que devait emmener le détachement de Versailles. Par lettre du 21 janvier, le colonel commandant le parc de Versailles me confirma la visite de son subordonné et son accord sur l'enlèvement des projectiles fixés, je l'ai dit plus haut, au 26.

Girard, le seul rescapé avec le concierge, a d'ailleurs répété aux enquêteurs la dernière phrase qu'il entendit de Schmutz.

« Alors, mon cher lieutenant, nous n'avons plus rien à nous dire, et ma tâche est terminée. Tout est en ordre. Je vous laisse le soin d'emporter tout ça. » Et, d'un geste de la main, il montrait les caisses à terre. Houisse lui répondit : « En effet, tout est en ordre, merci. » Quelques secondes plus tard, la catastrophe se déchaîna.

— Le public, peu au courant de ces délicats managements, monsieur le directeur, s'est étonné que l'on n'ait pas désamorcé les grenades avant. On les aurait, de la sorte, rendues inoffensives.

— Je suis heureux que vous me posiez cette question, ou plutôt que vous me rappeliez cette critique. Je voudrais mettre un point final à ces reproches, qui, je le comprends fort bien, viennent tout de suite à l'esprit des non-initiés.

« Ces grenades ont été faites hâtivement. Leur fini est loin d'être fameux et je pense à des illuminés ou à des gens de bonne foi qui ont dormi sur de tels volcans. Attendez ! attendez ! j'évoque, en disant cela, ce dépôt qui fut fait sous une chaufferie de machines et qui risquait de tout faire sauter à la longue, par suite de la proximité de foyers.

« Engin extrêmement dangereux, ai-je dit... En effet, il n'y avait pas de système de sécurité, de relais pour parler en termes d'artificier. Les grenades dont on se servait pendant la guerre en avaient un qui les faisait éclater cinq secondes après la percussion. Les grenades du C. S. A. R., fabriquées par des amateurs, n'étaient pas compliquées. Il suffisait de jeter l'engin sans le dégoupiller, sans l'amorcer, sans opération préparatoire... On le prenait dans le tas, on le lançait... Le moindre choc sur une partie quelconque déterminait l'explosion... »

« Quant à la bande de toile, très visible, elle ne servait qu'à protéger la poudre de l'humidité ou d'autres causes qui auraient pu l'avarier.

« Lorsqu'on les a enlevées sous ma direction ou sous celle de Schmutz, pas la moindre alerte. Il aurait dû en être de même à Villejuif. Remarquez, personne ne saura jamais les causes exactes de la catastrophe, et nous en sommes réduits aux conjectures. Il faut penser qu'un jeune soldat aura laissé tomber une caisse, qu'il l'aura projetée un peu trop fort sur le tablier du camion.

« Et j'en arrive à votre observation : le désamorçage au préalable.

« Je vous l'ai dit : engin mal fini, fait à la va vite, œuvre de mauvais ouvriers, d'incompétents, de gens pressés par le temps ou par la peur du gendarme.

« Le dévissage en était rendu très dangereux. La poudre était un explosif très sensible, à base du terrible chlorate de potasse. Il en restait parfois quelques grains autour du petit cylindre contenant le détonateur. Et c'était suffisant pour provoquer l'explosion. En outre, il y avait 12.000 grenades. Nous risquions l'accident à tout instant. Ce que nous avons fait était non seulement légal, mais prudent. Si j'avais su qu'il y eût le moindre danger à manipuler ces caisses, j'aurais été diriger, en personne, les opérations. Je vois encore mon bon, mon brave, mon si sympathique Schmutz me dire : « A tout à l'heure, patron, je serai de retour avant midi. » Et j'en étais persuadé, j'en étais sûr. Dans des circonstances périlleuses et exigeant la présence du chef, j'ai toujours été là. Cette passation d'engins ne présentait aucune difficulté et n'exigeait pas ma présence. Nous les avions enlevés de leurs cachettes, en plein Paris ou à Villemomble, ou ailleurs, chargés sur des camions, déchargés ensuite, mis en place sans que le moindre soupçon de danger effleurât notre esprit, à tous. Je ne saurais le répéter avec trop de force, trop d'énergie, trop de sincérité. Le désamorçage, pièce par pièce, était impossible parce que dangereux en diable. C'était vouloir l'accident que d'effectuer pareille opération.

« Il est venu, terrible, implacable, malgré toutes nos précautions prises... La sale fatalité !... »

« Mon ami Schmutz ! Je l'avais connu à l'école de chimie, où je professais. Il m'avait suivi quand je suis venu ici. Mes petits collaborateurs, si dévoués, si allants... j'aurais tant voulu être avec eux, là-bas ; le destin me l'a refusé. »

Hubert BOUCHET.

Le docteur Henri Martin

La forte personnalité du docteur Henri Martin émerge du lot des conjurés. Certes, il en est dont la situation sociale égale la sienne, mais nul, plus que lui, à notre avis, ne s'est donné à sa mission avec plus de rigueur et de vigueur.

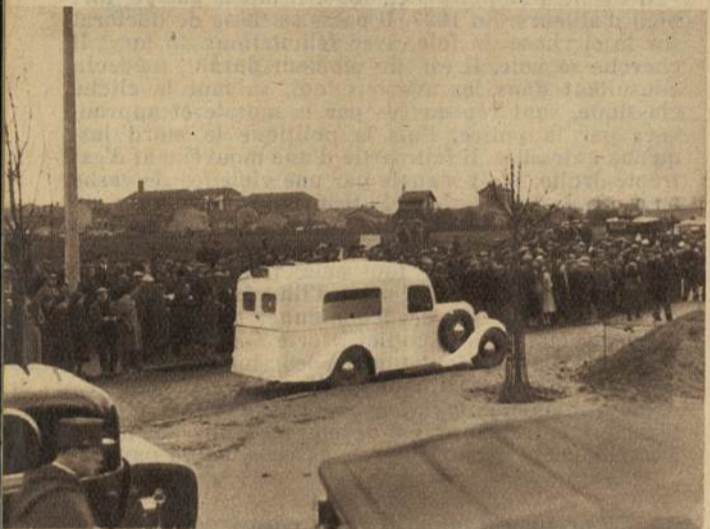
Il est né à Montargis en 1896. Il fait la guerre, fort bien d'ailleurs. En 1927, il passe sa thèse de doctorat sur la cirrhose du foie, avec félicitations du jury. Il cherche sa voie. Il est, un moment durant, médecin consultant dans les maisons, qui, suivant le cliché classique, sont réprochées par la morale et approuvées par la police. Puis la politique le mord jusqu'aux entrailles. Il fait partie d'un mouvement d'extrême-droite. Il s'y signale par une violence de verbe et de gestes exacerbés. Il trouve les dirigeants du parti trop mous à son gré, le journal trop tiède dans ses épithètes, la propagande peu virile et peu efficace.

Il voudrait changer tout cela. Il forme un clan, un petit groupe de dévoués, d'illuminés pouvait-on dire, qui a pour but de déboulonner les deux idoles du parti. Mais, son complot avorte : les futures victimes averties, se font juges à leur tour, et on raye le nom d'Henri Martin de ce groupement.

Petit, mais bien bâti, bagarreur à l'extrême, le docteur, qui, entre temps, est devenu médecin consultant à Lariboisière et aux Enfants assistés, ne va pas res-

Dès les premières minutes de la catastrophe, M. M. Langeron, préfet de police et Kling, directeur du laboratoire Municipal, vinrent sur les lieux, précédant de peu M. Sarraut, ministre de l'intérieur, que l'on voit descendant de voiture.





ter spectateur indifférent des luttes de classe et de parti. L'inaction lui pèse. Dorgères vient de former le front paysan. Il s'engage dans ses troupes. Il représentera, un moment durant, le front paysan au front national. Là, encore, les choses ne vont pas à son gré. Trop de paroles, pense-t-il, pas assez d'actes. D'ailleurs, Henri Dorgères s'aperçoit rapidement du trouble apporté dans ses troupes par cet agitateur. Il s'en sépare lui aussi. Où aller ! On le rencontre à la Chambre. Il a une carte de journaliste accrédité. D'où la tient-il ? On ne vérifia jamais la chose. Toujours est-il que son éternelle badine sous le bras (à la façon des officiers de cavalerie qui portent cravache), il va dans les couloirs, tuyaute les uns, interroge les autres, a la réputation d'un monsieur très bien renseigné.

Pourtant, certains lui trouvent parfois l'œil égaré, le geste fou, ou bien le regard sombre, l'air préoccupé. Il fulmine contre certain parti d'extrême-gauche, profère des menaces, le voue aux gémonies. On comprend dès lors que le jour de la création du C. S. A. R., ce fonceur se soit précipité dans son sein et en soit devenu un chef important.

On imagine, sans peine également, son impitoyable sévérité envers les traîtres du parti ; et les conseils de guerre de la rue de Bucarest, présidés par lui, ne devaient pas rendre des sentences tendres.



Depuis sa fuite, on le voit partout. On le signalait vers la Suisse, aux sports d'hiver, dans la banlieue parisienne, dans la capitale même. Aux dernières nouvelles, on l'aurait vu, sur les quais d'un port méditerranéen, en compagnie d'un fidèle ami, cherchant à embarquer pour un pays lointain. La surveillance des domiciles où il aurait pu réfugier son âme de proscrit volontaire n'a rien donné. Il semble que le chef du service de contre-espionnage du C. S. A. R. est bien caché.

L. D.

La conspiration des ingénieurs

CLERMONT-FERRAND. (De notre envoyé spécial.)

CE soir d'octobre 1935, Pierre Locuty se promena longuement sur la terrasse de l'hôtel de ville de Clermont, au sommet de la ville, face à la chaîne des puits, derrière laquelle le soleil venait de se coucher.

Il venait tout juste d'avoir 26 ans. Ses yeux de myope, usés par les veillées studieuses, clignotaient derrière de grosses lunettes cerclées d'écaïlle. Il était un peu gauche dans ses vêtements de confection achetés avec le concours de sa mère à la Samaritaine de Nancy. Mais c'était un garçon prodigieusement heureux.

La vie venait de commencer pour lui. Jusqu'ici il n'avait été qu'un bon élève. Bon élève au lycée de Nancy,

Les pompiers ramassent les pauvres débris humains ; une voisine raconte, à nos collaborateurs, comment elle fut blessée ; les enfants, devant les vitrines brisées ; la foule, anxieuse, aux abords du laboratoire, l'ingénieur Girard, rescapé, encore sous le coup d'une émotion intense, explique aux pompiers sa miraculeuse histoire ; la levée des corps à la préfecture de police et les cercueils, devant Notre-Dame.



où il avait été pensionnaire et boursier. Bon élève à l'Ecole supérieure des industries chimiques de Nancy, dont il était sorti deuxième de sa promotion. (Cette époque de sa vie avait été particulièrement dure ; son père était alors chef de gare à Maranviller, à 45 kilomètres de la capitale lorraine, et l'étudiant devait prendre le train chaque matin, bien avant l'aube ; il arrivait à Nancy à six heures et demie et le directeur de l'école avait dû donner des instructions spéciales au concierge pour qu'on lui ouvrit les portes afin qu'il ne soit pas obligé d'attendre dans la rue l'heure des cours.)

Bon élève encore quand il avait préparé sa thèse de docteur-ès sciences tout en gagnant très médiocrement sa vie comme préparateur de chimie.

Enfin il trouvait la récompense de toute cette jeunesse sans gaieté, sans amour, sans autre plaisir que la dure joie du travail.

Le professeur Alexandre Travers, directeur de l'Ecole de Chimie de Nancy, venait de le faire entrer comme ingénieur aux usines Michelin de Clermont-Ferrand. Son traitement de début était de 40.000 francs par an. Ses chefs auxquels il s'était présenté aujourd'hui, lui avaient dit que, si l'on était content de lui, il serait augmenté de 5.000 francs dès la seconde année.

45.000 francs par an, plus de 3.700 francs par mois ! quelle merveille que de passer brusquement de la classe des étudiants pauvres dans celle des hommes qui gagnent de l'argent, qui sont des chefs, qui jouent un rôle.

Pierre Locuty regarda la ville qui s'étalait à ses pieds. A droite, ces bâtiments immenses qui s'élevaient dans le crépuscule, c'étaient les usines Michelin ; plus loin, ces toits rouges, les cités ouvrières Michelin ; sur la colline en face, ces cubes blancs, les maisons des contre-maîtres de chez Michelin ; au sommet de la montagne, le sanatorium de Michelin ; et tout à fait à l'horizon, ces agglomérations confuses, les villages et les bourgs de Michelin où, chaque matin, les autocars vont chercher tous les hommes valides pour les amener à l'usine. Le jeune homme se sentait éperdument fier d'appartenir brusquement à l'état-major de cette puissante communauté.



Locuty loua une chambre dans la ville basse. Il fallait descendre trois marches pour entrer, puis tâtonner dans un escalier obscur. Le rez-de-chaussée était habité par un ouvrier maçon, sa femme et ses six enfants. Mais le loyer n'était que de 150 francs par mois. Le jeune ingénieur prit ses repas à la cantine de l'usine ; la police a retrouvé cinq additions : elles variaient entre 6 et 8 francs par repas. Il put ainsi envoyer la plus grande partie de son traitement à son père, qui venait de prendre sa retraite et s'était installé à Belleville, à côté de Pont-à-Mousson. « Tu le placeras comme bon tu l'entendras », lui écrivait-il.

On ne lui connut jamais de maîtresse à Clermont-Ferrand. Mais il fréquentait périodiquement une maison hospitalière voisine de la préfecture, la plus pauvre, la plus lépreuse, la plus misérable dans une ville où les établissements luxueux abondent. Il offrait un bock à une femme, bavardait longuement avec la patronne à laquelle il était reconnaissant d'une apparence de sollicitude maternelle, puis, avant qu'il ne s'engageât dans un interminable escalier de pierre suintant d'humidité, on allumait les bougies, car la minuterie était depuis longtemps détraquée.

Locuty se lia bientôt d'amitié avec son collègue, l'ingénieur Vauclard. C'était un homme sérieux, père de trois enfants. Ils avaient les mêmes opinions politiques : quand on a été bon élève toute sa vie, on est du côté des gens bien élevés ; pour Locuty, cela ne faisait pas plus de doute que la nécessité de mettre un faux col ou une cravate.

Le dimanche, Vauclard l'invitait à déjeuner à la maison ou l'emmenait chasser ou pêcher, chez un ami à lui, M. Luciani, un ancien sergent-greffier des conseils de guerre qui avait une propriété près de Randon...

D'autres fois ils allaient faire du jardinage dans un petit enclos que Vauclard possédait dans un faubourg de Clermont. La veille de son arrestation, celui-ci alla encore semer des aulx. Le jardinage a joué un grand rôle dans la vie des conspirateurs clermontois. Méténier aussi avait un petit jardin. Et, à la dernière lettre qu'il écrivit à son père, Locuty avait joint un mandat de 500 francs. « C'est pour ta fête, écrivait-il, et afin que tu puisses acheter des outils de jardinage. » Les conspirateurs en tablier de jardiniers.

A Clermont-Ferrand, fief de Michelin, où la population se partage en salariés de chez Michelin et en fournisseurs des salariés de chez Michelin, les occupations d'usine de juin 36 bouleversèrent bien des consciences. Etait-ce donc possible ? Les paysans de 89 durent être stupéfaits de la même façon.

Pour Locuty, le monde fut brusquement à l'envers. Locuty est tout le contraire d'un sacrilège. Un tremblement de terre l'eût moins stupéfait que de voir ébranler les principes d'autorité dans lesquels il avait placé sa foi. Plus rien ne pouvait désormais l'étonner. Pas même la brusque irruption du romanesque dans sa vie.

Le romanesque vint par le canal de son ami Vauclard. — Je vais te confier un grand secret, lui dit un jour celui-ci. Je suis l'émissaire d'une société secrète qui s'est fondée pour combattre le communisme et pour faire la révolution nationale. Le siège central est à Paris, mais des ramifications s'étendent déjà dans toute la France. Nos chefs sont des hommes considérables, mais je dois taire leurs noms. Je ne les connais d'ailleurs pas tous.

« J'ai parlé de toi et « on » veut bien te faire confiance. Veux-tu te joindre à nous et prêter serment ? »

Locuty, tout de même, posa quelques questions. Alors Vauclard lui énuméra les hommes qu'il connaissait et qui s'étaient affiliés au C. S. A. R.

D'abord Vogel. Une « huile », celui-là. Gros ingénieur chez Michelin. Plus de 200.000 francs par an. Un homme qui est né en Bessarabie et qui a voyagé dans toute l'Europe. Il est allé encore tout récemment en Angleterre. Il parle cinq langues. Il est en train de se faire bâtir une magnifique villa à Chamalières, une maison toute blanche, cubique, à la mode, avec des grilles de fer forgé.

— C'est lui notre chef à Clermont-Ferrand. Mais je ne te l'ai pas dit...

« Et puis Méténier... »

Tu l'as rencontré au banquet des ingénieurs chimistes. « Il a une villa à Chamalières, tout près de celle de Vogel. Il est propriétaire d'une petite usine où l'on fabrique des cendriers en galalithe et des pièces pour les appa-



reils de T. S. F. Il va souvent en Allemagne et en Italie. Il connaît tous les grands chefs du mouvement à Paris.

« Et puis d'autres ingénieurs de chez Michelin. Van de Kerkhoven, tu sais bien, au service des études automobiles. Chauche, un chimiste comme toi... »

Il n'en fallait pas tant pour convaincre Locuty. Il devait faire comme ses pairs, les gens bien élevés. Il alla prêter serment chez Vogel : il fut très flatté de la considération que lui témoignait un homme qui gagnait quatre fois plus que lui. Il pensa même que ce serait utile à sa carrière.

Dès lors Clermont-Ferrand fut métamorphosé aux yeux de Locuty. Les rues étroites et sombres, bâties en lave de Volvic, qui lui étaient restées étrangères jusque-là, devinrent pleines de points de repaire. Ce marchand de chapeaux de la rue du Port, c'était un ami : on lui avait confié une mitrailleuse. Cet entrepreneur de transport de l'avenue des Etats-Unis, il avait transporté des pistolets Herstal. Cet électricien voisin de la cathédrale, il avait trois de « nos » carabines dans sa cave.

Un nouveau secret poussait ses racines dans Clermont, ville secrète, un secret plus émouvant que celui des adultes, des thés du vendredi après-midi, des débauches secrètes du samedi soir. On réveillait d'honnêtes bourgeois à 10 heures du soir, on les faisait monter dans leur voiture, on leur commandait d'aller à Chambéry ou à Paris chercher d'admirables mitrailleuses à refroidissement automatiques. Ils rencontraient de mystérieux émissaires, en pleine nuit, à des carrefours déserts. Il fallait connaître le mot de passe :

— République ! disait l'émissaire.
— France ! répétait le conjuré.

C'était plus merveilleux que dans les romans policiers. On se sentait un homme avec dans sa voiture cette cargaison de tubes d'acier capables de cracher la mort.

Une nuit Locuty et Vogel allèrent réveiller un camionneur :

— Mène-nous tout de suite au col des Goules, commandèrent-ils. Nous devons faire des exercices de tir au pistolet.

Le col des Goules, la route la plus élevée aux environs de Clermont, un désert farouche au pied du Puy-de-Dôme. Il y avait d'autres endroits aussi solitaires, beaucoup plus près, mais le nom était moins romantique.

Le camionneur est allé tout raconter à la police, la semaine dernière. Il en tremblait encore. Mais maintenant il est très fier d'avoir été mêlé à la grande aventure et il passe ses soirées à raconter l'histoire dans tous les cafés de Clermont.

Les attentats de l'Etoile ne furent qu'un épisode dans la succession d'événements romantiques qui était désormais devenue la vie de Locuty. Il s'inquiéta un peu quand on lui demanda de charger les explosifs.

— Mais, lui dit Méténier, nous en avons fait bien d'autres. Par exemple, l'assassinat des frères Rosselli...

Puisque les amis de l'ingénieur Méténier commettaient des crimes, pourquoi ne déposerait-il pas des bombes ? Le lendemain dimanche, il était de retour à Clermont et il alla chasser comme d'habitude chez les Luciani. Ce fut là qu'il apprit par la T. S. F. que deux agents avaient été tués. En chassant, Luciani l'entendit parler à Vauclard ; il disait :

— Les pauvres gens...
Locuty crut à un mauvais rêve quand deux inspecteurs vinrent l'arrêter. N'était-il pas un bon ingénieur comme il avait été un bon élève ? On le conduisit dans les locaux de la police mobile, un ancien hôtel particulier, avec de hautes cheminées ornées d'armoiries et des plafonds peints, une maison aussi romantique qu'il était nécessaire pour le dénouement de la romantique conjuration des ingénieurs clermontois.

Le jeune ingénieur commença par crâner :

— Je ne sais rien, je n'ai rien à dire...

Mais le commissaire Buffet l'emmena dans son bureau, le fit asseoir dans un fauteuil, lui offrit des cigarettes et se mit à lui parler de son père.

— Je l'ai bien connu, lui dit-il, j'étais commissaire à Nancy avant de venir à Clermont. C'était un si brave homme. Vous allez lui faire tant de peine. Allons, avouez tout : péché avoué est à moitié pardonné...

Locuty se mit à pleurer derrière ses grosses lunettes et dévoila toute la conspiration. Comme un bon élève qui ne sait pas résister à l'adjuration pressante d'un professeur.

Depuis on a arrêté les cinq ingénieurs, le marchand de chapeaux, l'entrepreneur de transports, l'électricien et une dizaine d'autres. Les ails ne pousseront pas dans le jardin de Vauclard qui a été piétiné par les policiers en quête d'armes de guerre. Et le soir, derrière les volets des maisons en pierre noire de Volvic, les Clermontois regardent passer les autos de la police en route vers de mystérieuses perquisitions. S'arrêteront-elles chez le voisin ? On tremble d'impatience et d'anxiété. Tout Clermont s'observe et s'épie. Le lourd pas des policiers retentit sur les pavés disjoints. C'est aussi passionnant que dans les livres sur l'histoire des comtes d'Auvergne et les conspirations des huguenots.

Robert FRANÇOIS.

(Ci-dessus) Méténier vient d'assister à la reconstitution de son déjeuner avec Locuty et Jacqueline Blondet. (Ci-dessous) Locuty, l'ingénieur Vogel, le commissaire Buffet, et Van de Kerkhoven.



La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

INDÉFRISABLE instantanée

avec Ondulux La Bonnet qui Ondule tout seul



Ondulux se coiffe comme un bonnet et en quelques instants, tout seul, sans opérations compliquées et sans produits spéciaux, il donnera à vos cheveux, longs ou courts, l'ondulation exacte dont vous rêvez. Il permet toutes les coiffures. Pour recevoir un "Ondulux" gratis, envoyez-nous cette annonce en joignant 3 f. 75 en timbres pour frais divers et envoi.

Ondulux (Ser. 60) 40, r. Bruxelles. Paris

VOS SEINS



trop petits, descendus ou trop gros, seront en quelques jours ronds, fermes et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas. Ecrivez-moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gracieusement la recette merveilleuse, d'usage externe et sans aucun danger pour la santé, que vous emploierez en secret. Méthode actuellement employée par la plupart des vedettes du théâtre et du cinéma et recommandée par les spécialistes esthéticiens. Discretion absolue. Mme EVA (Laboratoire D 6, 12, rue des Archives, Paris).

Quelques attestations :

Grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes seins abîmés par la maternité. Merci ! (Mme L. à Clermont-Ferrand).
...De santé délicate, n'ayant jamais eu de poitrine, j'essayai votre merveilleuse recette externe et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur normale et très ferme. Toute ma reconnaissance. (Mlle D. à Paris).
...mes seins trop gros et lourds sont devenus petits et fermes grâce à votre produit. Ma gratitude émue. (Mme C. à Evreux).
...et à mon étonnement je vous l'assure mes seins se sont arrondis. (Mme N. à la Roche-s/-Yon).
En 10 ou 15 jours, j'ai obtenu une belle poitrine. Je vous dis encore une fois merci. (Mlle R. à Epernay).

"succès garanti"

ACCORDÉONS — Instruments de musique



Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane —

Plus de 1 million de clients. Demandez de suite notre catalogue français gratuit

MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

Affranchir lettres 1.75, cartes post. 1. »

ACCORDÉONISTES DEMANDEZ LE CATALOGUE 30 DE LA FABRIQUE FRANÇAISE DEDENIS, à BRIVE (Corrèze)

LA PLANTE QUI FAIT MAIGRIR SANS DROGUES NI RÉGIME avec l'extrait de GANDHOUR vous pourrez maigrir du corps entier ou de la partie désirée pour conserver votre silhouette jeune, votre agilité et mieux vous porter, résultat visible dès le 6^e jour. Recommandé par le corps médical. Notices et ECHANTILLON GRATUIT Laborat. GANDHOUR, 8, rue Michodière, PARIS.

POUR VOUS, MONSIEUR DYNAM



Voulez-vous ne plus connaître ni maladie, ni troubles organiques, ni moments de dépression ou de découragement, ni humiliations physiques, perdre votre timidité ? Voulez-vous, au contraire, être fort, acquérir du coffre et des muscles, la santé et l'équilibre ? De la puissance et de l'autorité ? Le système Dynam, méthode de rééducation psycho-physique entièrement nouvelle et naturelle, vous donnera tout ce « dynamisme » physique et moral. Pour commencer, il vous donnera

DES MUSCLES EN 30 JOURS

Puis, par la rééducation interne de toutes vos fonctions (respiration, digestion, circulation, système nerveux), la transformation complète de votre ossature, le développement de votre musculature et de toutes vos facultés physiques et psychiques, elle fera de vous

EN 150 JOURS UN HOMME NOUVEAU

parfaitement « en forme, beau, musclé ». A peine vous reconnaîtrez-vous dans votre glace. Vos amis, vos amies, seront ébahis, émerveillés par votre transformation, vous serez enfin remarqué, envié, plein d'assurance et d'allant, heureux !

Renseignez-vous en demandant à Dynam, au moyen du bon qui figure au bas de cette annonce (à gauche) la brochure gratuite « Comment former ses muscles » (l'Education Physique de la Nation Française) en joignant 2 francs en timbres pour frais d'envoi.

ET DYNORA POUR VOUS, MADAME

De même que Dynam donne à l'homme la force, Dynora vous donnera à vous, Madame, la beauté. En effet, cette méthode nouvelle de CULTURE CORPORELLE HARMONIQUE

en mettant en œuvre les énergies vitales que recèle votre corps, quel que soit votre âge, fera disparaître les tares physiques qui vous désolent : maigrreur, embonpoint, asymétrie, rides, poitrine affaiblie, teint inégal, etc. Et cela, sans fards, sans électricité, sans drogues, ni appareils, rien que par un système naturel mais scientifiquement dosé, et quelques mouvements quotidiens d'

EDUCATION FACIALE

qui effaceront rides, pattes d'oie, double menton et bajoues, et rendront aux chairs de votre visage, sans le secours fallacieux de fards, cette plénitude, cette fermeté, et à votre teint cet éclat, qui sont le signe triomphal de la jeunesse, de la fraîcheur, de la santé.

Au bout d'un mois, vous serez stupéfaite des MERVEILLEUX RESULTATS

que vous aurez déjà obtenus : vos maux auront disparu, vos défauts seront en voie de correction, votre visage rajeuni, votre teint éclairci, vos proportions annoblies ; vous dégagerez grâce, charme, séduction, vous serez belle et jeune... pour toujours.

Renseignez-vous en demandant le livre gratuit « Comment former sa beauté » au moyen du bon ci-dessous (à droite) en joignant 2 francs en timbres pour l'expédition.



BON GRATUIT

à découper ou à recopier

et à adresser à Dynam-Institut (Service 77) 25, rue d'Astorg, Paris (8^e) pour un exemplaire de « Comment former ses muscles ».

L'Education Physique de la Nation Française
Nom
Adresse

BON GRATUIT

à découper ou à recopier

et à adresser à Institut-Dynora (Service 77) 25, rue d'Astorg, Paris, (8^e) pour un exemplaire de la brochure « Comment former sa Beauté ».

Nom
Adresse

OFFRE

A NOS LECTEURS

Véritable régulateur de luxe, chêne massif patiné, ornements pris dans la masse, mouvement contrôlé et garanti, fonctionnant 15 jours sans remontage. Valeur: 200 fr. EXCEPTIONNELLEMENT

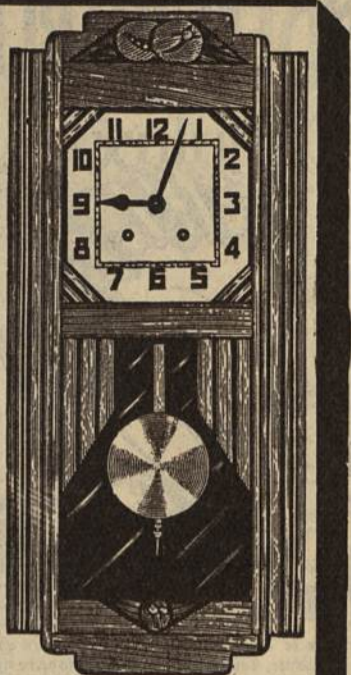
125^{Frs}

C'EST UN VÉRITABLE RÉGULATEUR QUI SONNE LES HEURES ET LES 1/2 HEURES

PAIEMENT: APRÈS RÉCEPTION ET COMPLÈTE SATISFACTION.



CADEAU. Les 1000 premières commandes qui nous seront envoyées avec cette annonce auront droit à litre de cadeau à un très joli coucou rustique, sculptures artistiques faites à la main et mouv. garanti.



Envoyez donc aujourd'hui même votre commande aux Régulateurs

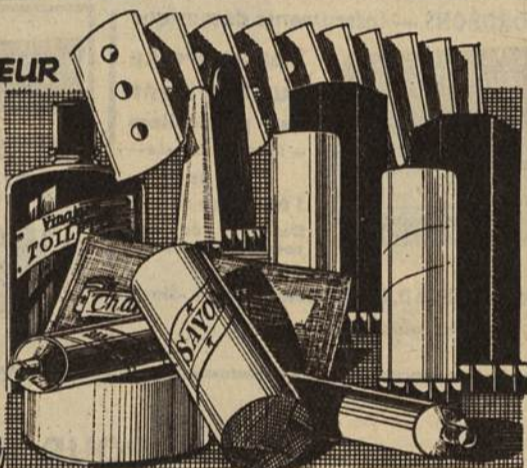
WESTMINSTER, 27, rue du Rocher, PARIS.

34

POUR VOUS MONSIEUR

20 ARTICLES DE TOILETTE DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ pour

12^F50



Introduisant en France les produits SANTA, nous avons composé, à votre intention, afin que vous puissiez les juger, UN COFFRET de PROPAGANDE contenant :

20 ARTICLES DE PREMIÈRE NECESSITE

- 10 LAMES DE RASOIRS SANTA, double tranchant, extra douces, sans morfil, idéales même pour les barbes les plus dures, s'adaptant à tous les rasoirs.
- 1 SAVON A BARBE SANTA, dans un superbe étui en bakélite, savon onctueux, donnant une mousse abondante, qualité supérieure, délicatement parfumé à la lavande.
- 1 ALUN SANTA extra pur, antiseptique, livré dans un superbe étui en bakélite.
- 1 HEMOSTATIQUE SANTA, dans un superbe étui en bakélite, arrête instantanément les hémorragies en cas de coupure.
- Les savons, aluns, hémostatiques étant interchangeable, les TROIS ETUIS EN BAKELITE CONSTITUENT UNE JOLIE GARNITURE DE LAVABO
- 1 FLACON DE VINAIGRE DE TOILETTE SANTA glaciale, supprimant le feu du rasoir, adoucissant la peau.
- 1 BOITE DE POUDRE DE RIZ SANTA d'une extrême finesse.
- 1 SCHAMPOING SANTA, tonique et assouplissant, supprimant radicalement les pellicules.
- 1 TUBE DE FIXATEUR SANTA BRILLANTINE, fixant la chevelure sans la graisser ni raidir les cheveux.
- 1 SAVON DE TOILETTE SANTA luxe
- 1 PEIGNE DE TOILETTE, première qualité.
- 1 TUBE DE DENTIFRICE SANTA, donnant aux dents une blancheur éclatante, soit :

20 ARTICLES DE TOILETTE

Indispensables à tout homme soucieux de son élégance, OFFERT AU PRIX EXCEPTIONNEL DE LANCEMENT de 12 fr. 50.

Il ne s'agit pas d'échantillons, mais bien de produits de grandeur normale. Renvoyez le BON ci-dessous le plus tôt possible, cette offre étant limitée.

BON Veuillez m'envoyer un colis contenant LES 20 ARTICLES DE TOILETTE CONFORMES à cette ANNONCE, le TOUT contre remboursement de 12 fr. 50. Si votre envoi ne me convient pas, vous me remboursez sans formalités.

Etablissements SANTA, 34, rue Drouot, PARIS (8^e) (Service 44)

AUX FUMEURS

Vous, pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. Remèdes Woods Ltd. 167 Strand (219 TAN), Londres WC 2.

Pour la publicité dans "DÉTECTIVE"

s'adresser à

G. BAILLY

50, rue de Châteaudun - PARIS

Tél. : TRI. 81-12

Si votre foie est malade,

faites des cures de Boldarlem, remède nouveau contenant : huile de Harlem, boldo, extrait d'artichaut, extrait de glande hépatique. Il vous préservera de l'ictère, des calculs, de la cirrhose et fera disparaître tous vos troubles. Essayez Boldarlem à nos frais en nous demandant un modèle d'essai. Ecrire Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Service 59

BOLDARLEM
Tonique hépatique

Confidences

RUBRIQUE GRATUITE OUVERTE A NOS LECTEURS

1° Dans nos colonnes, nous répondons exclusivement aux questions présentant un intérêt général : hygiène, santé, beauté, culture physique, éducation de la volonté, suggestion, psychologie, technique policière, sexualité, occultisme sciences, lettres et arts. Joindre à chaque demande un bon « Confidences ».

2° Nous répondons par lettres individuelles (sous pli fermé sous enveloppe blanche) aux demandes de consultations personnelles : horoscopes, analyses d'écritures, orientation professionnelle, conseils relatifs à la vie sentimentale et à toute chose concernant la vie privée. Ces consultations personnelles impliquent, pour « Détective », des frais de collaboration, d'administration, de bureau et d'affranchissement que viennent d'augmenter considérablement les multiples majorations survenues au cours des mois précédents. Nous sommes donc obligés d'exiger désormais 24 bons « Confidences » par consultation.

3° On peut envoyer 24 bons portant le même numéro, ou un mandat-postal de 36 francs, donnant droit à 24 numéros consécutifs de « Détective ».

4° Il n'est traité qu'un seul cas dans la même lettre.

Mad. H. B., abonnée. — J'ai réussi à maigrir des hanches en me frictionnant à l'eau de Cologne additionnée de poudre 21 du docteur Courbe. Mais ma tendance à l'embonpoint persiste. Il faudrait que je pèse 4 kilos de moins pour être normale. Donnez-moi un conseil ?

La balance des recettes (aliments et boissons) et des dépenses organiques (activité, exercice), est déséquilibrée chez vous dans le sens « pléthore ». Pour vous rapprocher du point d'équilibre parfait, il faut à la fois diminuer vos recettes et augmenter vos dépenses. Donc : moins d'aliments et plus de travail musculaire. Allez-y prudemment, progressivement. Par exemple, diminuez de 100 grammes votre ration quotidienne de pain et faites cinq minutes de culture physique supplémentaire. Au bout de quinze jours, pesez-vous. Si vous avez perdu du poids, même légèrement, il suffira de continuer. Sinon vous procéderez à de nouvelles suppressions et à de nouveaux exercices. Le réglage précis d'un cas ne s'effectue que par l'essai pratique, mais le principe directeur reste le même pour tous.

Ernest L. — L'électricité peut-elle guérir le rhumatisme ?

Son action sur la diathèse rhumatisante en général et sur les manifestations locales du rhumatisme est vérifiée depuis longtemps. Les courants de haute fréquence et les courants galvaniques de faible intensité sont usités en médecine classique et donnent de bons résultats. C'est pourquoi de nombreux générateurs-diffuseurs portatifs ont été récemment créés.

Janine 203. — Au moindre froid, j'ai les yeux qui larmoient sitôt que je suis à l'air. Y a-t-il un moyen d'empêcher ce désagrément ?

Ce larmoiement procède d'une extrême acuité sensorielle locale. Il s'agit de diminuer cette sensibilité anormale. Pour commencer, baignez vos yeux à l'œillère, chaque matin, avec une solution d'Optraex ou d'Iridal, tiède d'abord, puis froide. Après deux ou trois semaines, faites suivre cette mesure d'hygiène d'une immersion complète de la face, yeux ouverts, dans un récipient d'eau fraîche. Cette immersion doit durer de trente secondes à une minute. Bien entendu, le récipient et l'eau doivent être d'une intégrité aseptique irréprochable.

Un curieux. — Est-il vrai que Napoléon se servait de l'astrologie ?

Bien qu'attentif à certains présages (vendredis, nombre 13, etc.) et impressionné par de nombreux incidents (tel que le choc sur lui d'un fragment de pierre qui se détache de la voûte de Notre-Dame le jour du Sacre), l'Empereur ne se préoccupa jamais d'astrologie, contrairement à certaine légende (celle du Petit Homme rouge des Tuileries). Quand il parlait de son « étoile », il exprimait sa confiance, toute intuitive, en la faveur du destin, mais s'il avait interrogé sa carte natale, il se serait rendu compte du caractère instable de sa chance. Avec Saturne au Méridien, l'élevation se trouve invariablement suivie de revers proportionnels. Certains leaders européens que hante le souvenir de leur inimitable précurseur et dont Saturne gouverne aussi la destinée méditeraient avec profit les enseignements astrologiques.

A., lecteur du Tonkin. — Peut-on devenir un parfait prestidigitateur en prenant des leçons par correspondance ?

Certains « tours » dont l'effet repose sur d'ingénieux dispositifs ne nécessitant pas une adresse exceptionnelle peuvent être enseignés par correspondance. Si leur utilisation peut suffire à un amateur, elle doit, chez des professionnels, se doubler d'une dextérité qui s'acquiert par l'exercice assidu sous la direction personnelle d'un maître et qui permet la pratique de l'escamotage, moyen capital de l'illusionnisme. « Les grands prestidigitateurs, a dit A. Lapôtre, ont tous été des virtuoses de l'escamotage. » On sait que le prodigieux succès de L. Lapôtre est dû à son habileté inégalée dans la présentation d'illusions uniquement basées sur la dextérité.

Constantin aux yeux bleus. — J'ai eu longtemps un excellent appétit. Depuis quelques mois, il m'est devenu pénible de manger. Je maigris. Les apéritifs ne me donnent pas faim. Que faut-il faire ?

La plus fréquente des nombreuses causes d'inappétence réside dans l'atonie du foie qui succède presque toujours au surmenage de cet organe, trop assidûment encombré et insuffisamment stimulé par l'exercice. L'usage d'un dépuratif approprié et la cure de mouvement (culture physique, marche, sport) stimulent l'appétit plus sûrement que les apéritifs, lesquels ne possèdent pas le moins du monde les propriétés auxquelles prétend leur nom.

A., Paris. — Quelle est la composition des parfums aphrodisiaques ?

Les principales substances odoriférantes réputées aphrodisiaques sont le musc, la civette et l'ambre gris. C'est à dessein que nous écrivons « réputées » car leur efficacité reste relative. L'olfaction d'un parfum ne peut qu'éveiller une tendance, créer une atmosphère favorable à certaines dispositions, un rappel d'images voluptueuses. Et puis le fait d'utiliser le parfum équivaut à une autosuggestion qui engendre la confiance en soi.

Mad. T. L., Angers. — Mon fils âgé de huit ans, s'éveille plusieurs fois chaque nuit, croyant entendre quelqu'un ouvrir la porte d'entrée de notre maison. Il éprouve ainsi une peur imaginaire mais qui le fatigue. Que faut-il faire ?

Il y a là deux éléments distincts : une prédisposition psychologique qui semble correspondre à la constitution anxieuse de Dupré et une cause matérielle d'auto-hallucination. Votre fils, par suite d'une hyperacousie due à son état nerveux interprète inexactement des bruits, sans doute faibles, mais réels : craquement du bois des meubles, qui joue sous l'effet des variations nocturnes de température, chocs venus du dehors, ou quelque autre sonorité. Il convient donc de soumettre l'enfant à l'examen d'un neurologue et de lui faire suivre un traitement sédatif, également de l'amener à se rendre compte de la nature réelle des bruits en question.

G. H., Alsace. — Quelle est la méthode à suivre pour pratiquer la culture psychique ?

Le principal objectif de la culture psychique est de subordonner l'instinct, l'émotivité et l'imagination à la pensée délibérée, au discernement, à la volonté réfléchie, ceci en vue d'acquiescer la maîtrise de soi-même, d'exercer une influence appréciable autour de soi et de substituer aux facteurs primitifs du destin une orientation nouvelle. Les résultats nécessitent l'étude détaillée des manuels techniques consacrés à la question et la mise en pratique des règles qui y sont exposées. Toutes les méthodes conseillent, en premier lieu, l'autoconduction, c'est-à-dire le maintien, du matin au soir, de l'attention, sur la direction des pensées, des paroles et des actes : préméditer et réfléchir l'emploi de son temps, la coordination de son activité, la portée de ses paroles, surmonter les impulsions, modérer l'expansivité : tels sont les principes élémentaires de la culture psychique.

Georgette L. — De quels produits faut-il se servir pour avoir un teint rose et frais ?

Les soins externes de la peau ne suffisent pas, si judicieux soient-ils, à en assurer la beauté. Son aspect dépend en premier lieu de l'état interne (régularité des éliminations et équilibre acido-basique). Ce sont les toxines, les surcharges acides ou alcalines, l'insomnie et la lumière artificielle qui flétrissent le teint. Ceci posé, il reste utile de déterger l'épiderme, chaque soir, à l'aide de petits tampons d'ouate trempés dans un lait d'amandes douces. Ce nettoyage, plus effectif que l'emploi du savon, exonère les pores et facilite ainsi la respiration.

« DETECTIVE-BUREAU »

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES 1 an 6 mois 65. » 35. »
ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »
ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »

Les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective »

Confidences de
"Détective"

BON n° 56

Le 3^{ème}



(De notre correspondant particulier sur la Côte d'Azur.)

APPAREMMENT, c'est la fatalité. Avant Khederi ben Mohamed, deux hommes avaient habité le 12, de la rue Saint-Antoine, cette petite rue romantique du vieil Antibes, aux jardins larges comme un mouchoir de poche, abrités derrière des murs de couvent.

Le premier locataire s'était noyé, un dimanche. Accident banal, avait-on conclu. On avait retrouvé dans sa chambre une photographie de femme déchirée. Le second locataire s'était pendu. L'odeur du printemps l'avait enivré : le désespoir d'un homme de quarante ans.

Et voilà que Khederi, beau gars de 35 ans, bronzé, à la silhouette de figurant pour film exotique où s'égarer les filles aventureuses de New-York ou de Paris, vient d'être trouvé le corps dans l'herbe, une balle dans la tête, au bord d'une route sur laquelle roulent plus de charrettes que de limousines de luxe.

Comment cela est-il arrivé ? Dans ces sortes d'affaires, c'est par la fin qu'il faut commencer. Le cadavre fut découvert sur la route de Biot à Valbonne, à environ dix kilomètres d'Antibes, vers 8 heures du matin.

Le procès-verbal des gendarmes indique « que le corps était celui d'un homme de haute taille, vêtu d'un complet de couleur bleu foncé et d'un pardessus gris clair, qui se trouvait rabattu sur la tête. Une des chaussures jaunes, arrachée du pied, demeurait à proximité du corps. La victime, qui était tête nue, gisait au milieu des buissons, dans une flaque de sang. Un éboule de pierres, une trainée de poussière, qui, du côté opposé de la route, arrivait jusqu'au point de chute du cadavre, indiquaient que ce dernier avait été traîné sur une longueur de plusieurs mètres. La doublure du



Dans un fossé, près de Juan-les-Pins où il travaillait comme plongeur, on a trouvé le corps de Khederi ben Mohamed, personnage étrange qui avait beaucoup d'ennemis malgré son humble fonction...

LOCATAIRE

pardessus était humide de sang, alors qu'aucune trace de sang n'a été relevée sur la route. »

Les gendarmes, qui sont des gens de bon sens, en conclurent que le corps avait été transporté dans une auto et jeté dans le taillis par les assassins. Comme on ne trouva sur le malheureux qu'une somme de 1 fr. 50, il apparut dans la futaie de Valbonne que le vol avait été le mobile du crime.

Le diligent commissaire de police d'Antibes, M. Mortier, ses inspecteurs Lachamp et Stefanelli, puis la brigade mobile qui vint à la rescousse avec le commissaire divisionnaire Martin et l'inspecteur principal Blanc, estimèrent, eux, au bout de quelques heures d'enquête, qu'il y avait autre chose que la disparition de quelques billets de cent francs dans cette sanglante histoire.

Il y avait environ quinze ans que Khederi, originaire de Béja (Tunisie), vivait à Antibes. C'était un curieux personnage. Il appartenait à ce monde des « saisonniers », garçons de restaurant, barmen, serveurs, cafetiers, qui travaillent par intermittence et passent une partie de leur vie, lorsque le casino ou l'hôtel est fermé, dans les bars, à jouer aux courses ou à la belote.

Plongeur au casino de Juan-les-Pins, il avait rendu son tablier le 5 août, ce qui ne l'empêchait pas de dépenser

une cinquantaine de francs par jour dans les cafés. Il était toujours élégamment habillé et montrait volontiers, entre deux picon-grenadine, des liasses de billets de banque.

Bien sûr, son casier judiciaire était vierge ! Bien sûr, on répétait, à Nice, où il était également connu : « C'est un brave enfant et il se le mérite. » Bien sûr, il n'avait pas de femme en maison ou sur le trottoir. Celles qui partageaient ses nuits, il les payait. Il en avait gardé une près de six ans. Même qu'on l'avait enlevée, et que Khederi, qui avait la gueule un peu grande, s'était vanté qu'il la descendrait.

Alors, où Khederi « gagnait-il » son argent ? Chez lui on trouva un livret de Caisse d'épargne de 11.000 francs, une garde-robe d'une valeur de 3.000 francs environ et un browning chargé.

Les camarades constataient : « Il se débrouille. » Il y a tant d'argent qui coule sur la Riviera ! D'autres murmuraient que Khederi s'intéressait à la contrebande de l'alcool. Quelques-uns, enfin, ils ne sont pas de ceux dont on donnera l'état civil, se souviennent que Khederi, depuis quelques mois surtout, faisait d'assez fréquents voyages à Toulon et qu'il en revenait les poches pleines.

La drogue, alors ? Evidemment, c'est un bon commerce. Et Toulon est un relais classique.

Mais, peut-être ses amis Orselli, les trois frères Georges, Albert, Marius, qui habitent précisément Toulon, avaient-ils reçu de Khederi, des confidences ?

On laisse à penser que cela fut suggéré sans malice. Et si Victor Orselli, le quatrième frère, qui est marchand de charbons à Antibes, envoya un peu vivement, semble-t-il, une lettre de protestation aux journaux locaux, c'est que par la suite, au coin des rues, autour du commissariat de police, devant certains zincs, un rapprochement désagréable avait été fait.

Le 4 janvier 1937, en effet, le convoyeur postal Georges Orselli fut assommé sur le quai de la gare d'Antibes, par quatre individus masqués, qui prirent la fuite avec les sacs postaux, lesquels contenaient 800.000 francs d'argent liquide.

Une affaire bien montée. Les sacs furent retrouvés éventrés, le lendemain, aux environs de la gare. Ce n'était pas la première affaire du genre : des encaisseurs, des convoyeurs, avaient été, dans le même style, attaqués à Nice, à Cagnes-sur-

Mer, à Marseille, à Aix. Dernièrement encore, en gare de Toulon, on a volé, dans un wagon, plusieurs centaines de mille francs. Une spécialité du pays, comme la bouillabaisse et les oranges.

La police fit chou-blanc. Georges Orselli, longuement interrogé, se défendit énergiquement de toute complicité et montra son visage tuméfié. Peu de temps après, d'ailleurs, il quittait Antibes, pour rejoindre avec son frère Albert, son cadet Marius, qui exploitait à Toulon un commerce de vins. Albert venait d'agrandir son magasin et d'acheter ce qu'on appelle si joliment, entre le quai Cronstadt et Bandol, « une maison de dames ».

Il y a quelques semaines, l'administration des P.T.T. a adjugé à nouveau à Victor Orselli le convoiement de ses précieux sacs — ce qui confirme la bonne réputation de ce frère aîné et la confiance inébranlable de l'administration.

Deux des frères Orselli sont d'ailleurs venus assister aux obsèques de Khederi, seul Victor a parlé :

— Certes, je connaissais Khederi. Il avait l'habitude de me confier ses économies. C'est moi qui lui ai fait prendre le livret de Caisse d'épargne qu'on a trouvé chez lui. Je l'ai rencontré au café du Commerce l'après-midi qui a précédé le crime. A un moment il est sorti « pour voir quelque chose » m'a-t-il dit. Puis il est rentré en déclarant : « C'est fait, j'ai vu ».

Mais le patron du café, les consommateurs ne se souviennent pas d'avoir vu sortir Khederi — lequel devait, plusieurs fois dans la journée, au Bar de l'Union, où il déjeuna, chez Jules où il dîna, répéter que sa soirée était prise, qu'il devait se rendre à Nice.

On l'a vu pour la dernière fois, en effet, sur la route de Nice, à quelques centaines de mètres du Bar Métropole qu'il venait de quitter vers 21 heures.

Khederi avait-il rendez-vous avec une femme ? A-t-il subi le sort du rentier Coignard retrouvé, lui aussi, au bord d'une route, avec une balle dans la tête, à quelques centaines de mètres de la Promenade des Anglais ?

Khederi, qui n'était pas armé, n'avait-il point plutôt rendez-vous avec des amis ? Des amis venus en auto de Toulon, de Marseille ou d'ailleurs. On devait aller faire la bombe à Nice et puis, parce que le Tunisien en savait trop, parce qu'il finissait par coûter cher, on l'avait exécuté et oublié dans un fossé.

L'affaire des sacs postaux... ou une autre ?

Pierre ROCHER.

...ne lui reprochait-on pas d'être un indicateur ? Quoi qu'il en soit, les enquêteurs cherchent des indices, sur la route de Biot à Valbonne, qui les mettraient sur la trace des « exécuteurs ».

Ames de fausses

LA FLÈCHE
(De notre envoyé spécial)

Tiens, une sommation pour les Cornuel !...
Le courrier quotidien venait d'arriver à la petite poste de Sainte-Colombe. Pêle-mêle on l'avait vidé sur la table de tri et maintenant les trois facteurs composaient leur tournée. Celui qui avait poussé cette exclamation garda dans ses doigts la petite feuille administrative. Son itinéraire quotidien l'amenait à chaque fin de la matinée au petit village de La Porée dans les sapinières de la Sarthe.

Le hordage sylvestre habité par les Cornuel n'avait point attendu les heures tragiques du siège inoubliable pour avoir déjà sa légende. Une femme et ses deux fils, Henri, 26 ans, Georges, 25 ans, étaient venus s'y installer une journée d'automne de 1936. Leur attitude étrange fut aussitôt remarquée. Peu communicatifs, ils semblaient se terrer dans leur ferme. Au début, les deux jeunes gens avaient trouvé un emploi à la poudrière voisine de la Flèche, mais ils ne s'y étaient point fait de camarades.

Des anormaux, des fous ? On murmurait dans le pays qu'ils s'adonnaient volontiers à la pratique du « sorcellage » et qu'ils se croyaient victimes des « j'teux d'ennui » depuis qu'ils s'étaient rendus compte qu'on les avait roulés en leur vendant la ferme douze mille francs.

— Des loufoques, quoi ! m'a dit une de leurs voisines. Auraient-ils pas mieux fait de s'marier tout comme leur sœur.

Pourtant, l'on n'aime point celle-ci à La Porée. Toute jeune, son grand-père de Saint-Germain l'a prise chez lui pour l'élever et la mère l'accusa d'avoir voulu ravir l'héritage. N'a-t-elle point affirmé que si sa fille se présentait à la ferme elle la descendrait ?

Est-ce pour cela qu'elle avait payé deux fusils de chasse à ses fils et que parfois, elle même, elle s'exerçait à tirer ?



Les Cornuel ne répondirent pas à la sommation du fisc. Les délais expirèrent et la procédure prévue par la loi ne comportait plus d'autre solution qu'une saisie.

Le percepteur l'ordonna.
C'est un brave homme, l'huissier fléchois M^e Legros. Il a l'habitude des opérations délicates. Il pense, en partant avec le garde-champêtre Jacques, qu'il va convaincre les Cornuel d'avoir à s'exécuter sans qu'il lui soit besoin d'officier dans la légalité. Il a des arguments, car, en réalité, la somme de 200 francs qui fait l'objet du litige, les Cornuel la possèdent. Une vache, des biques, des lapins composent un maigre cheptel, mais d'une valeur déjà dix fois plus grande que la somme réclamée.

Il y a les deux fusils Hamerless de valeur, payés par la mère Cornuel à ses fils.

Le voilà à la Porée ; ports et fenêtres sont fermés ; il frappe, et de l'intérieur une voix inquiète interroge :

— Qui est là ?...
— M^e Legros l'huissier de la Flèche.
— Laissez-nous tranquilles. On n'a pas besoin de l'huissier. Partez.

M^e Legros comprend qu'avec ceux-là, sa puissance de persuasion ne servira pas. Il laisse aux abords de la demeure le garde-champêtre Jacques, reprend sa voiture et revient à la Flèche. Et, tout à l'heure, lorsqu'il retournera sur les lieux, deux hommes l'accompagneront : M. Baulleret, commissaire de police à La Flèche et un jeune ouvrier serrurier, Paul Fauchoux, qui, dans quatre jours, doit partir au régiment. Un adolescent tranquille et sérieux qui vit avec sa vieille maman.



Il est 16 h. 30 lorsque les trois nouveaux arrivants se présentent devant la ferme. M. Baulleret a ceint son écharpe tricolore. A nouveau, M^e Legros insiste près des habitants pour qu'on lui ouvre.

— Laissez-nous tranquilles, répond une voix de femme.
Sur l'ordre de l'huissier le jeune Fauchoux s'est approché son trousseau aux clefs multiples à la main. Il essaie, mais en vain, de venir à bout de la serrure du vantail supérieur, car la porte comme celles de toutes les fermes sarthoises a deux parties. Mais il ne peut réussir et avissant une échelle, préconise d'enfoncer la porte, solution que M^e Legros refuse.

A nouveau, le jeune homme se dirige vers la porte pour tenter une dernière fois de venir à bout du pêne. Il est près de la porte, il se penche, examine ses outils, lorsque soudain, une détonation claque. Sans un cri, Paul Fauchoux s'est abattu sur le sol sous les yeux horrifiés de ses compagnons.

— N'avancez pas ou je recommence, menace une voix de l'intérieur.

Le commissaire Baulleret, M^e Legros et le garde-champêtre Jacques se sont repliés vers la route et leurs regards qui réalisent encore mal toute la tragique scène, ne cessent de fixer le corps qui s'est abattu avec un bruit mou sur la terre détrempée...

Venez le chercher, il en a besoin

Que faire ?... Essayer de dégager le corps c'est, à coup sûr, provoquer un autre drame, faire une autre victime. Trois visages crispés s'interrogent, mais il faut agir et M^e Legros propose d'aller chercher les gendarmes.

Et voici qu'à gauche une fenêtre s'est entrouverte. Grimaçant, un visage de mégère se dessine dans l'encadrement. Un sourire bestial, un regard cynique et puis la voix de la femme Cornuel s'élève :

— Venez chercher le petit... Il en a besoin.
La fenêtre s'est refermée. Les trois hommes ont bondi vers le corps qui baigne dans le sang. Le garde-champêtre



Le siège de la ferme tragique dura plus de 24 heures et fit quatre victimes dont l'une, le pauvre petit serrurier Fauchoux, est particulièrement émouvante.

Jacques soulève la tête du moribond qui, atteint en plein cœur, râle, une écume rouge autour des lèvres.

— Mon petit Fauchoux, mon pauvre petit..., murmure le vieil homme...

Le jeune homme a tourné la tête vers Jacques. Il tente de sourire mais son regard est vitreux, son masque se fige et sa tête retombe.



A 17 heures, les gendarmes sont sur les lieux.

L'adjudant Pascarel a sorti son revolver. Le dé clic des mousquetons qu'on arme trouble le silence puis, entouré de ses gendarmes, le sous-officier qui, quelques heures plus tard, tombera sous les coups des meurtriers, se dirige vers la porte.

— Au nom de la loi, sortez...
Nul ne répond. Toutes les issues sont fermées. L'adjudant Pascarel renouvelle sa sommation sans plus de succès :

— Allons, jetez votre fusil et sortez...
Comprenant qu'ils ne sortiront pas, l'adjudant Pascarel dispose ses hommes tout autour de la maison. Le siège s'organise.

D'ailleurs, le capitaine Piriou qui commande les gendarmes de l'arrondissement de La Flèche est arrivé sur les lieux, puis M. Dramard, sous-préfet qu'on a prévenu des péripéties tragiques de la saisie, M. Rageot de La Touche, procureur de la République ; Pradet Ballade, président du tribunal, Garry, juge d'Instruction, Even, greffier, etc...

Une conférence s'organise en pleine lande, cependant qu'à La Flèche, une pauvre femme sanglote sur la dépouille de son enfant qu'on vient de lui ramener.

Sous la lueur des projecteurs

Là-bas, à la Porée, la nuit commençait à noyer la ferme rendant la surveillance plus difficile.

Une automobile est repartie vers La Flèche. Elle ramène un peu plus tard le sergent Lasseur des pompiers de La Flèche qui, rapidement, monte deux ou trois projecteurs de campagne alimentés par des bouteilles Magondeau. Maintenant, les trois faces de la ferme qui comportent des ouvertures sont largement éclairées.

Une dernière fois, revolver au poing, le capitaine Piriou et l'adjudant Pascarel font aux Cornuel des sommations qui restent sans réponse.

Il est dix-huit heures. La pluie menace. Il fait froid. Les voitures repartent vers la ville, cependant que de la gendarmerie de La Flèche on alerte toutes les brigades du voisinage afin que les effectifs disponibles prennent la route de la Porée pour renforcer la surveillance et relever les assiégeants de la première heure.

J'ai passé la nuit sur les lieux, car on espérait toujours une reddition des meurtriers.

A trois heures, M. Ragent de la Touche, procureur de la République, et le sous-préfet Dramard vinrent faire une brève inspection.

— A l'aube, me dit M. Dramard, nous tenterons quelque chose.

Et ce fut le silence ; les heures, longues et froides, déprimantes, coupées d'ondées.

Opérations matinales

Trainant ses rubans de brume, le jour s'est levé sur les sapinières et, dans le petit matin, les sentinelles transies ont été relevées par les gendarmes des autres brigades et de la gendarmerie du Mans, dont le chef, le commandant Garnier, est arrivé sur les lieux.

Voici de nouveau les visages entrevus dans la nuit : le capitaine Piriou et l'adjudant Pascarel. Ils écoutent le rapport des veilleurs.

— Ils ne se rendront pas sans résistance, dit l'adjudant Pascarel.

A 7 heures, le sous-préfet et les membres du parquet sont sur les lieux. M. Dramard, qui représente le gouvernement à la Flèche, est indigné. Il a téléphoné dans la nuit à la place du Mans pour obtenir des bombes asphyxiantes et des boucliers. Il n'y en avait pas. C'est un peu fort pour un siège de corps d'armée !...



Derrière un tas de fumier placé à proximité de la façade, les gendarmes, mousquetons en position de tir, visent les portes, tandis que, revolver au poing, le capitaine Piriou et l'adjudant Pascarel s'avancent vers la porte de la cuisine :

— Rendez-vous, Cornuel. Jetez vos armes et sortez...
Toujours le silence. Vers 8 heures, on applique avec précaution des échelles au pignon de la maison.

En médaillon : avant le drame, l'huissier M^e Legros, s'approchant de la ferme ; ci-dessous : l'adjudant Pascarel vient d'être frappé mortellement par ceux qu'il assiégeait.



Quatre morts pour deux cents francs, c'est affreusement cher ! Sur ces quatre victimes, deux assassins, il est vrai ; la troisième, l'adjudant Pascarel est tombé en accomplissant son dangereux devoir. Mais la victime la plus émouvante de cette tragédie est, sans conteste, le pauvre petit Faucheux, innocent de tout, réquisitionné par ordre de justice, mort à vingt ans en faisant son humble métier...



portes pour y déposer les explosifs, cependant qu'on suit à un mince filet de fumée les progrès du feu qui consume la mèche.

Et, soudain, trois détonations sourdes ébranlent le silence.

La porte droite n'a pas bronché. Quant à la porte de l'étable elle est simplement un peu disloquée...

Et puis, brusquement, l'oreille attentive perçoit un faible cri de femme. Où sont-ils ?...

A coups de masse, et en s'abritant, les gendarmes font sauter les portes de la façade déjà ébranlées par la cheddite, puis les volets, puis les vitres.

Il ne reste qu'une porte : celle de l'étable dont les poutres qui la maintenaient ont voltigé par l'explosion. Un premier coup de masse porté par le gendarme Champion l'ébranle.

E, dans le silence qui suit, une voix part de l'intérieur :

— Pourquoi ne nous laissez-vous pas tranquilles ?...

C'est la voix de la femme Cornuel.

Les assiégeants ont poussé un cri de triomphe : Ils sont là !

Le gendarme Champion et l'adjudant Pascarel grimpent sur le toit et enlèvent des tuiles : il s'agit de se rendre compte de la disposition des greniers et de savoir notamment s'il est possible d'y accéder de l'intérieur. Non ! Ils sont inaccessibles. C'est un danger de moins.

A midi moins vingt, les autorités montent en voiture et gagnent la Porée. Le sous-préfet Dramard annonce aux journalistes que les opérations commenceront à 14 h. 30 et qu'il s'est mis en relations avec M. Moïssié, directeur de la Sûreté nationale, pour obtenir des gaz lacrymogènes.

Une attente interminable

En ville, l'émotion est à son comble. La lecture des journaux a appris le siège tragique et, vers la ferme de la Porée, c'est une interminable caravane de curieux.

Les femmes des gendarmes ont préparé des casseroles, qu'apporte sur place une camionnette. On se restaure sur l'herbe mouillée.

Prisonnier des gaz

A 14 h. 15, M. Dramard, sous-préfet, arrive à la Porée. Il est accompagné du commissaire de police Baulleret pâle et crispé, car le jeune magistrat débute dans la carrière. Des hommes les suivent qui portent des bocaux remplis de poudre blanche, des ballonnets de verre, des mèches de soufre.

On applique à nouveau des échelles pour accéder à la toiture. Deux gendarmes y montent sous la protection des mousquetons de leurs camarades et sur un coup de sifflet de l'adjudant, laissent tomber simultanément, dans chaque cheminée, deux ballonnets de verre remplis d'anhydride sulfureux. On perçoit très nettement le bruit des explosions des ampoules au terme de leur course.

Par les fissures des portes, des filets de gaz s'échappent. Il doit être matériellement impossible de vivre dans cette atmosphère. On s'attend à voir sortir la tribu des Cornuel haletante, à demi asphyxiée... Mais la prudence commande d'envisager aussi qu'ils ont pu se soustraire à la vapeur nocive des produits chimiques. On décide donc d'avoir recours à la cheddite que viennent d'apporter les gendarmes du Mans.

Le sous-préfet Dramard et le colonel Poitier, du génie du Mans, préparent eux-mêmes les dangereuses cartouches. C'est le commandant Garnier qui met le feu aux trois cordons Bickford qui doivent brûler pendant 90 secondes et au pas de course trois gendarmes se précipitent vers les

Un pathétique dialogue

Alors, brève, métallique, impressionnante dans la demi-clarté, la voix du sous-préfet Dramard retentit :

— Rendez-vous, Cornuel ! Il en est temps encore... N'aggravez pas votre cas.

— Vous ne nous ferez pas de mal ?

— Je vous le promets... Allons, sortez. Vous avez, hier, blessé un jeune homme.

— On a eu peur. Il fallait nous laisser tranquilles.

La voix est calme, engageante. Le sous-préfet de la Flèche s'est approché de la porte et colle parfois son oreille contre le panneau de bois pour ne rien perdre des déclarations qu'on lui fait. Il ne sait pas que, pendant ce temps, tapi dans le fond de l'étable, son arme en joue, Henri Cornuel s'appête à défendre sa liberté.

Les cadavres de Georges Cornuel et de sa mère qui furent abattus en voulant s'enfuir de leur maison en flammes.



— Allons ! rendez-vous reprend-il. Femme Cornuel, usez de votre influence maternelle.

— Nous voulons bien sortir, mais pas sans nos fusils. Nous ne voulons pas qu'on nous fasse de mal.

— Ah ! non ! proteste le sous-préfet... Je ne tiens pas à ce que vous blessiez quelqu'un aujourd'hui. Nous sommes les plus forts. Rendez-vous ! Je suis le sous-préfet de la Flèche et je vous donne ma parole, si vous passez vos fusils et si vous vous rendez, qu'il ne vous sera fait aucun mal. Sinon, je fais sauter la porte.

Des gendarmes se sont avancés. Appuyé contre le mur, le gendarme Champion brandit sa masse.

Le sous-préfet Dramard essaie une ultime tentative.

— Allons, rendez-vous. Je compte jusqu'à trois ou la porte saute... Un... deux... trois...

L'adjudant Pascarel, qui se tenait à l'écart, s'avance vers la porte. Un coup de masse ébranle le panneau, déjà disjoint par l'explosion.

Un coup de feu... un cri terrible...

Le choc ébranle encore nos oreilles que plus brève, plus sinistre aussi une détonation claque.

Je n'oublierai jamais ce cri terrible qu'à deux mètres de moi, l'adjudant Pascarel a poussé en portant ses mains à son ventre avant de tourner et de s'abattre sur le sol.

— Le salaud !... Il l'a tué, crient trente gendarmes, témoins impuissants. La foule réclame qu'on brûle vifs les misérables assiégés.

— Je n'ai pas le droit, me murmure le sous-préfet Dramard dont le visage est d'une pâleur de cire.



La fusillade reprend chaque fois qu'une ombre se profile de l'autre côté de l'étable.

Fous de douleur à cause de la mort d'un chef qu'ils aimaient, les gendarmes empilent devant les portes des bottes de paille. Ils en montent dans les greniers et ils arrosent d'essence les murs et les planchers du grenier. Il ne ferait pas bon d'interdire à ces hommes de venger leur chef ?

Simultanément, quinze allumettes, vingt peut-être ont craqué dans la nuit. Une flamme gigantesque monte le long des murs, lèche la toiture, cependant que la foule éclate en applaudissements.

Çà et là quelques coups de feu déchirent le silence cependant que déjà la toiture s'affaisse.

Les effondrements se succèdent dans un fracas terrible. Deux coups de feu retentissent soudain à l'intérieur. Se sont-ils tués pour éviter d'être carbonisés ?

L'incendie fait rage. Un remous de foule se produit pour laisser place à la voiture de M. Martin, préfet de la Sarthe, qui arrive sur les lieux.

Des milliers d'yeux dilatés par l'horreur fixent désormais la façade de la maison. Et soudain, un homme a bondi des flammes. Il a dans les mains son fusil qu'il décharge cependant que les mousquetons crachent sans arrêt...

Puis à reculons, les vêtements en flammes, une femme dont la chevelure n'est plus qu'une torche. Elle fait trois pas sur la terre, tourne et s'abat. En même temps, l'homme qui la suivait s'est abattu lui aussi sous la fusillade.

En moins de cinq secondes, le terrible siège vient d'avoir son dénouement. Mais si deux corps sont étendus près du brasier, l'homme qui, tout à l'heure, est sorti le premier à disparu dans la nuit, passant par miracle à travers les salves...

C'est Henri Cornuel. Son frère Georges a été littéralement criblé de balles. Il est mort sur le coup. La femme bouge encore et se plaint. Un gendarme s'est placé à quinze pas. Il vise la tête, mais le commandant Garnier se précipite :

— Non pas de ça, mon petit !... Et il l'entraîne, cependant qu'on ramène les corps plus près de la route. D'ailleurs celui de la veuve Cornuel n'est plus alors qu'un cadavre.

Pieds nus dans la nuit noire

Là bas, les gendarmes ont voulu se lancer sur les traces d'Henri Cornuel, survivant miraculeux qui, son fusil à la main, s'est perdu dans les bois dont il connaît tous les détours. Il est dangereux de l'y poursuivre dans la nuit car le « puble » comme on appelle ici les bois de Beauvé, la femme a jeté son journal sous la table voisine :

— Voulez-vous casser une croûte et boire un coup, propose la femme du contremaître qui a déjà son plan.

— Ma foi, c'est pas d'refus, accepte Cornuel. Je suis bien las en effet.

Elle le fait asseoir le dos à la porte d'entrée, met sur la table de la viande froide, une bouteille de cidre et négligemment au passage, ramasse un grand couteau de boucher.

Puis, du cellier, elle appelle, sur un ton qu'elle veut rendre indifférent, Antoine Chavarybeire, un ouvrier malade qui prend pension chez les Uldemolins.

— Antoine ? Venez donc m'aider à lever le fût !... Chavarybeire gagne le cellier.

Charles RUEN.

(Lire la suite page 13.)

“VOULEZ-VOUS JOUER AU DÉTECTIVE”

QUI A TUÉ CARTER ?



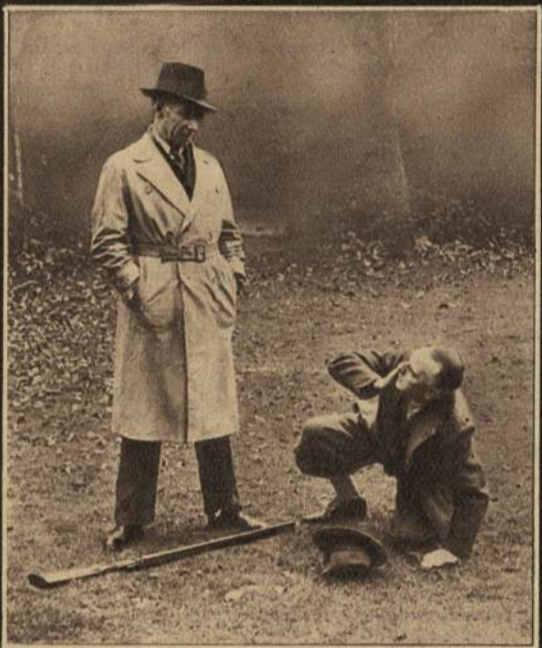
1° Buchet ramassa le lapin agonisant dont les pattes tremblaient. « Encore Carter? pensa-t-il, furieux. Ne peut-il pas tuer ces pauvres bêtes au lieu de les faire souffrir ainsi? » Il acheva l'animal et continua son chemin, tout rêveur.



2° « Un de ces jours, dit Buchet à l'aubergiste du « Cochon de Lait », ce Carter aura affaire à moi : il se dit sportif et l'on trouve partout des lapins blessés. »



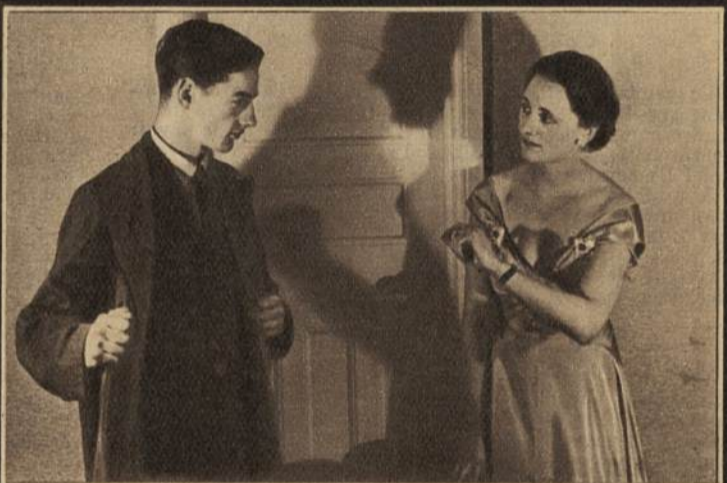
3° Pendant ce temps, au domicile de Carter... « Surtout pas un mot à propos de Joséphine Martin! » dit Carter à sa femme. « Je t'assure qu'il n'y a rien entre nous... jusqu'ici. » Il ajouta : « Si tu vois ce jeune vaurien Denis, dis-lui que je tiens à le voir ce soir. J'en ai assez de ses dettes! »



4° Dans le courant de l'après-midi, Buchet rencontra Carter qui chassait. Buchet l'apostropha aussitôt. Mais il n'était pas de taille à se mesurer avec son adversaire. Ce dernier se contenta de lui asséner un coup de poing qui l'envoya rouler. Buchet se releva lentement, jeta un œil rapide sur son fusil, tout en murmurant des menaces.



5° C'est le soir; nous voici de nouveau chez Carter. La bonne de Carter met de l'ordre sur la coiffeuse. Elle ramasse un bout de coton qui était tombé à terre. « Ma maîtresse n'est pas une méchante femme, pense la servante, mais j'aimerais bien qu'elle soit moins désordonnée. »



6° Quelques minutes après, Denis rentre d'une longue promenade à travers champs, il apprend les instructions de son père et ne dit rien. Mme Carter commence à s'inquiéter du retard de son mari, disant qu'elle l'attend déjà depuis longtemps. Denis ne répond pas et semble préoccupé.



7° A l'aube on retrouve Carter. Il est étendu, face contre terre, dans un champ, à une centaine de mètres de la maison. Il a reçu une balle dans le cœur. Le médecin situe la mort au début de l'après-midi de la veille, sans pouvoir préciser l'heure.



8° L'inspecteur principal Piget est chargé de l'enquête. Il apprend les menaces de Buchet, et interroge ce dernier aussitôt. Buchet dit qu'il est heureux d'apprendre la mort de Carter, mais il proteste de son innocence.



9° Mme Carter explique à Piget qu'elle sortit le chien la veille sans rencontrer son mari. Quant à Denis, il dit être sorti l'après-midi et n'avoir pas vu son père. « Pas intéressant », pensa Piget. Une phrase anodine le mit sur la bonne piste. Il posa une question à l'un des membres de la famille Carter et l'arrêta.

★ QUI A TUÉ CARTER ?

C'est à vous, lecteurs, de le trouver. Ceci, en détaillant chaque photo, en pesant chaque mot de chaque légende, en cherchant les contradictions et les invraisemblances. Apprentis policiers, affûtez vos armes!...

Détective donnera la solution dans son prochain numéro.

(Série A. L. 1. Reproduction Interdite)

Férocités à travers les Ages

ATROCITÉS INUTILES (1)

EDOUARD II, roi d'Angleterre, détroné par les grands du royaume et par son épouse Isabelle, fille de Philippe le Bel fut condamné à la prison perpétuelle. Deux ignobles scélérats, Gournay et Montravers, chargés de sa garde, trouvèrent le moyen d'abréger cruellement sa détention, car le prisonnier les gênait. Ils jetèrent le roi sur un lit et l'attachèrent solidement. Ensuite, ils lui enfoncèrent dans les intestins une tige de fer rougie au feu, et cela à travers un tuyau de corne, afin de ne laisser aucune trace de violence.

Mais déjà à cette époque — il y a 600 ans — une atrocité inutile révoltait la conscience de l'opinion. Les deux tortionnaires, pour échapper à la vindicte publique, durent s'enfuir d'Angleterre.

Toutefois, c'est au cours des guerres, coloniales surtout et des guerres civiles que le plus grand nombre d'atrocités inutiles se commirent.

Après la révolte des Boxers, en Chine, une expédition internationale de 20.000 hommes fut envoyée, qui répondit aux atrocités innombrables des Chinois (rappelez-vous le cas de la fillette scie vivante) par d'autres atrocités sans nom.

Et combien de grands Français ont dénoncé, à la tribune du Parlement, bien d'autres cruautés coloniales.

Après la prise de Sikasso, au Soudan, 4.000 captifs furent rassemblés en troupeau. On fit, au retour vers Tombouctou, des étapes de 40 kilomètres avec ces captifs. Les enfants et tous ceux qui ne pouvaient plus suivre, par suite de la fatigue, étaient tués à coups de crosse et de baïonnette. Les cadavres étaient laissés au bord des routes. Une femme enceinte, trouvée accroupie, fut poussée à coups de crosse. Elle accoucha debout, en marchant. On coupa le cordon ombilical du nouveau-né sans se retourner pour voir si c'était garçon ou fille...

Vigné d'Octon, qui n'a jamais été démenti, raconte les faits que voici, survenus après la prise de Bossé, au retour sur Djenné :

« Nos soldats employèrent comme appât pour la bête féroce, une fillette de dix ans, laquelle toute la nuit hurla, car pour obtenir des cris, on l'avait liée toute vive sur un nid de fourmis noires. »

Au matin, les cris ayant cessé, on la trouva morte, non point broyée par les fauves, mais dévorée par les fourmis.

La guerre civile, les foules criminelles

Lorsqu'on mesure toute la profondeur, tout l'inhumain de la férocité humaine, on redoute par-dessus tout la guerre civile, génératrice d'horreurs souvent pires que celles dont nous avons établi l'effroyable récapitulation.

Lors de la Commune de Paris, en 1871, on fusilla en Seine et Seine-et-Oise plus de 30.000 personnes, lorsque l'armée régulière eut repris possession de la capitale. A Versailles, le nombre des enfants passés par les armes fut de 237 de 16 ans, 226 de 14 ans, 47 de 13 ans, 21 de 12 ans, 11 de 11 ans, 4 de 10 ans, 1 de 8 ans et 1 de 7 ans.

La guerre civile est la plus implacable ! Elle se livre toujours dans le désordre, voire l'anarchie, d'un côté ou de l'autre, ouvrant la porte aux pires excès. Les passions politiques étant déchaînées des deux côtés, les représailles mutuelles donnent réponse à tout et comme il s'agit de foules qui ne sont, ni encadrées, ni disciplinées, de foules sans contrôle et qui savent que leurs forfaits, en l'absence de forces d'ordre, demeureront sans sanction, ces foules, ou de droite, ou de gauche, qui menacent les unes comme les autres la sécurité, la vie de tous les

citoyens, deviennent des foules criminelles.

Et que peut-on attendre de ces foules livrées à elles-mêmes, avides de carnage, quand on voit quelle populace se rue encore de nos jours aux spectacles de mort ?

Un chroniqueur, M. Montorgueil, a recueilli, lors d'une exécution capitale, ce cri d'une femme du peuple mécontente de voir le spectacle masqué par les soldats et les agents : « C'est nous qu'on paie la justice et c'est nous qu'on ne voit rien. »

Lors de l'exécution de Troppmann, la foule se livra aux plus abominables démonstrations. Et Bérard écrit :

« L'exécution capitale, de nos jours, qu'il s'agisse de l'exécution d'un condamné pénal ou d'un otage de guerre civile, n'est pour la foule qu'une occasion de manifester ses ignobles appétits de sang. C'est, pour la foule, l'occasion d'une saturnale monstrueuse dans la nuit sombre, sur la place publique, une orgie où se révèlent les horribles et sales instincts de la bête en furie. »

L'histoire des crimes commis par les foules fourmille d'exemples, et c'est Gustave Le Bon, dans son ouvrage sur *La Psychologie des foules*, qui nous raconte ceci :

« On peut citer comme exemple typique le meurtre du gouverneur de la Bastille, M. de Launay. Après la prise de cette forteresse, le gouverneur, entouré d'une foule très excitée, recevait des coups de tous côtés. On proposait de le pendre, de lui couper la tête, ou de l'attacher à la queue d'un cheval. En se débattant, il frappa par mégarde, d'un coup de pied, l'un des assassins. Quelqu'un proposa — et sa suggestion fut acclamée aussitôt — que l'individu atteint coupât le cou au gouverneur. »

« Celui-là, cuisinier sans place, demi-badeau qui est allé à la Bastille pour voir ce qui s'y passait, juge que, puisque tel est l'avis général, l'action est patriotique et il croit même mériter une médaille en détruisant un monstre. Avec un sabre qu'on lui prête, il frappe sur le col nu ; mais le sabre, mal affilé, ne coupant pas, il tire de sa poche un petit couteau à manche noir et (comme en sa qualité de cuisinier, il sait travailler les viandes), il achève, heureusement, l'opération. »

Une des foules qui laissèrent le plus sinistre souvenir dans l'histoire de France fut celle des septembriseurs.

L'armée des massacreurs comprenait environ trois cents personnes et constituait

le type parfait d'une foule hétérogène — pensons toujours à ce qui nous guetterait en cas de guerre civile. A part un très petit nombre de gredins professionnels, elle se composait surtout de boutiquiers et d'artisans de corps d'état divers.

Pénétrés de l'importance de leur rôle, ils commencèrent par former une sorte de tribunal et, immédiatement, apparurent l'esprit simpliste et l'équité non moins simpliste des foules. Vu le nombre considérable des accusés, on décida d'abord que les nobles, les prêtres, les officiers, les serviteurs du roi, c'est-à-dire tous les individus dont la profession seule était une preuve de culpabilité aux yeux d'un bon patriote, seraient massacrés en tas, sans qu'il soit besoin de décision spéciale. On jugea les autres sur la mine et la réputation. La conscience rudimentaire de la foule étant ainsi satisfaite, celle-ci procéda « légalement » au massacre et donna libre cours à ses instincts de férocité.

« Pendant le massacre, précise Gustave Le Bon, une aimable gaieté ne cesse de régner. La foule danse et chante autour des cadavres. On dispose des bancs pour les « dames », heureuses de voir tuer des aristocrates. »

« Un tueur s'étant plaint à l'abbaye que les dames placées un peu loin voient mal et que quelques assistants seuls ont le plaisir de frapper les aristocrates, ils se rendent à la justesse de cette observation et décident de faire passer, lentement, les victimes entre deux haies d'égorgeurs qui ne pourront frapper qu'avec le dos du sabre, afin de prolonger le supplice. A la Force, les victimes sont mises entièrement nues, déshabillées pendant une demi-heure ; puis, quand tout le monde a bien vu, on les achève en leur ouvrant le ventre. »

« Dans tous leurs actes, on retrouve ces formes rudimentaires de raisonnement, caractéristiques de l'âme des foules. C'est ainsi qu'après l'égorgeage des douze cents ou quinze cents « ennemis de la nation », quelqu'un fait observer, et immédiatement sa suggestion est acceptée, que les autres prisons, contenant de vieux mendiants, des vagabonds, de jeunes détenus, renferment en réalité des bouches inutiles dont il serait bon de se débarrasser. La démonstration paraît évidente et tout est massacré en bloc, y compris une cinquantaine d'enfants de douze à dix-sept ans qui, d'ailleurs, eux-mêmes, auraient pu devenir des « ennemis de la nation » et devaient par conséquent être supprimés... »

Et Le Bon termine par ces mots : « L'histoire de la Commune offre plusieurs faits analogues. L'influence grandissante des foules et les capitulations successives des pouvoirs devant elles, en fourniront certainement bien d'autres. »

L'ouvrage de Le Bon date d'il y a un peu plus de quarante ans, et il ne s'est pas trompé : 1792 et 1871, en France, ont été suivis de beaucoup d'autres exemples dans divers pays. Grâce aux agitateurs internationaux, tout se passe, de surcroît, de nos jours, avec bien plus d'ampleur.

En Russie, c'est Kropotkine, qui donne l'exemple suivant :

Le gouverneur de Minsk, Kourloff, avait fait cerner une réunion publique. A la sortie on fusilla les auditeurs. Il y eut cent tués. Pour récompenser Kourloff, on le nomma directeur général de toutes les prisons russes. S'étant de nouveau distingué, il obtint un nouvel avancement et fut nommé adjoint au ministre de l'Intérieur.

Lorsque par hasard, ou par erreur, on arrêtait un des bandits ayant participé aux pogroms, il était bien rare qu'il ne fût pas gracié par ordre supérieur.

En prenant la Bastille, symbole de la tyrannie et de l'absolutisme, le peuple, vengeant des siècles d'oppression, ouvrait devant lui une ère nouvelle.



La Saint-Barthélemy, et ses massacres de protestants, marque d'une lourde tache de sang le règne de Charles IX.



L'exécution de Troppmann fut l'occasion de pénibles démonstrations de la part d'une foule avide de sang.



Criblé de coups, le marquis de Launay, gouverneur de la Bastille fut, enfin, égorgé au couteau par un cuisinier.

Dois-je vous rappeler les massacres d'Arménie, de Georgie, les massacres sans raison, les supplications des femmes, les lamentations des enfants ?...

Voici finie cette série d'articles sur *La Férocité humaine à travers les âges*.

J'ai accumulé les faits, les exemples, pour vous montrer combien insondable et toujours inassouvie était la cruauté humaine et que, ces goûts sanguinaires et tortionnaires, l'homme, sous son vernis de civilisé, les possède toujours.

La férocité humaine, du moins dans nos sociétés policées, ne s'exerce plus en matière pénale, ni en matière religieuse. Mais la barbarie des foules subsiste quand il s'agit d'assouvir des haines de classes ou des haines politiques.

Puissent des nations, maintenant très évoluées, comme la France, la Belgique, l'Angleterre, d'autres encore, ne jamais voir sur leur sol l'abominable réveil des haines intestines, sources de tant d'atrocités qui rangent l'homme au niveau de la bête féroce.

W. DE L.

(1) Voir *Déetective*, nos 472, 473, 475 et 481.



Grand avocat lui-même, héritier des Chaix d'Est-Ange, le nouveau garde des Sceaux, C. Campinchi, s'incline devant le monument aux avocats morts pour la France.

NOTRE VOIX

L'ENLÈVEMENT de L'ENFANT

LA commission instituée, il y a quelques années, pour la réforme du code pénal poursuit à la chancellerie ses travaux.

Dans cette période de travail, il est bon de lui signaler les textes qui méritent d'être révisés. Et c'est la tâche à laquelle nous nous sommes consacrés, aussi souvent que l'occasion s'en est offerte.

Un de ces « cas » a été soumis l'autre jour au président du tribunal civil de la Seine, à une audience de référé.

A la barre, se présentait un homme, dont l'émotion était poignante. Cet homme, jeune, marié depuis trois ans, rentrant de son travail, avait trouvé chez lui une lettre de sa femme, par laquelle celle-ci lui annonçait, brusquement, son départ du domicile conjugal avec l'enfant, âgé de dix-huit mois.

L'homme était sans autres nouvelles. Toutes les recherches qu'il avait faites pour trouver la trace de la disparue étaient demeurées vaines. Et, comme il était étranger et installé à Paris depuis deux mois, il ne pouvait commencer une instance en divorce, puisque, à Paris, les étrangers doivent justifier d'une résidence continue depuis six mois au moins pour pouvoir demander le divorce ou la séparation de corps.

Et ce malheureux père n'avait pas le droit de porter plainte pour l'enlèvement de son enfant. Car la loi est ainsi faite que le père ou la mère peut disparaître en emmenant ses enfants sans commettre de délit.

Le texte de l'article 357 du code pénal est formel.

Il n'y a de délit qu'à partir du jour où une ordonnance de non-conciliation, premier acte de la procédure de divorce, a confié la garde des enfants au père ou à la mère.

Sans doute, le père a le droit, en vertu du principe d'autorité familiale dont il est investi, de requérir du commissaire de police la remise entre ses mains de l'enfant, mais la femme n'encourt aucune peine pour l'acte qu'elle a commis.

Et ce que nous disons du père est également vrai pour la mère, dans le cas inverse de celui que nous évoquions.

C'est une monstruosité ! Il faut réformer l'article 357 du code pénal. Il faut décréter qu'aucun des époux n'a le droit d'emmener à sa guise, par sa seule et arbitraire volonté, les enfants et frapper de peines exemplaires ceux qui se rendent coupables d'un pareil acte.

La pratique des audiences révèle ainsi les lacunes de la loi. En voilà une qui est grave et qui appelle une immédiate réforme.



LA JUSTICE DES HOMMES

PETITES CAUSES

Le ramasseur... de pèlerines

A le voir, nul ne croirait que Siméon, jeune homme blond, gras, frisé et débonnaire, est un petit audacieux. Et cependant ! « On aura tout vu » ! Cela se dit et même se chante ; le cas de Siméon est là pour convaincre les incrédules — s'il en reste encore — de l'exacte vérité de cet axiome. Ce singulier prévenu qui vit en marge de l'ordinaire — et aussi, pour sa perte, du Code — a dérobé, j'ose à peine vous le dire, la pèlerine d'un agent de ville, rien que cela ! A la vérité, il n'a point pris ce vêtement sur les épaules du représentant de l'autorité, mais c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Ce petit tour de force, bien réel, prend, à mon sens, la même valeur qu'une tentative de vol des tours de Notre-Dame. Voilà au moins un jeune homme qui promet !

Arsène Lupin subtilisait au juge son chronomètre au cours d'un interrogatoire ; Siméon, lui, a pris à l'agent son vêtement au bois de Boulogne, tandis que ledit agent donnait à un automobiliste un renseignement.

La pèlerine, roulée tel un serpent en sommeil, était à deux pas de son propriétaire, faisant sombre tache sur la verte pelouse. Bonne prise ! a pensé Siméon, et il a fui, ceint de cet accessoire vestimentaire, dont il pensait se parer contre neiges et frimas. Mais cent mètres plus loin, il était rejoint par l'agent, qui a bon pied et bon œil et voilà le voleur sommé de s'expliquer devant les juges.

LE PRÉVENU (avec candeur). — J'ai pensé que cet objet était abandonné et je l'ai emporté !

LE PRÉSIDENT. — En fuyant au pas gymnastique ! Alors vous croyez vraiment qu'il soit naturel de trouver, sur l'herbe, des vêtements au bois de Boulogne ?

LE PRÉVENU (qui pense être encore aux temps des partouzes). — Mais oui, mon Président ! des robes, des... (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT (interrompant). — Des vêtements ou sous-vêtements féminins abandonnés au mois de décembre ! Vraiment, vous voudriez persuader de cela le Tribunal ?

LE PRÉVENU (avec aplomb). — Mais cela arrive tous les jours, mon Président !

LE PRÉSIDENT. — Et où portiez-vous si vite cette pèlerine que vous pensiez être une robe ?

LE PRÉVENU (avec le sourire). — Tiens ! mais au commissariat, parbleu ! Comme tous les objets trouvés !

LE PRÉSIDENT. — Vous avez déjà été condamné pour vol ?

LE PRÉVENU. — Oui, mon Président, il s'agissait encore d'un objet que j'avais trouvé et... (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Vous avez donc fait vœu de ramasser tous les objets perdus ou égarés sur notre territoire ?

LE PRÉVENU (avec modestie). — C'est tout naturel, mon Président ; mieux vaut les mettre en sécurité. Il y a tant de gens indécents ! (Rires.)

Sur ce, plaide l'avocat de Siméon, les intentions de son client étaient excellentes. Quel est le voleur assez audacieux pour dérober la pèlerine d'un agent ? La difficulté ne se joue qu'au billard.

Mais les magistrats sont sans doute d'un avis différent, car Siméon fera trois mois de prison. Là, il aura mieux qu'une pèlerine : un bel uniforme de prisonnier !

Monsieur, Madame et l'autre...

DANS le fond de la salle de la 17^e chambre correctionnelle, mercredi dernier, une jeune femme, grande, très élégante, attirait l'attention. Auprès d'elle, un homme, portant monocle. Comme on jugeait ce jour-là Marie Garnier, cette « perle » des femmes de chambre, qui avait volé un million de bijoux dans des places de « hautes maisons bourgeoises », et même chez quelques baronnes ou comtesses, on pouvait supposer que l'élégante inconnue figurait parmi les victimes.

Cependant, le rôle de l'audience était rapidement débarrassé de ses broutilles, avant que ne vint le procès de Marie Garnier. L'huissier appela deux noms et l'on vit s'avancer dans le prétoire la jeune femme et son compagnon monoclé.

Il s'agissait d'une histoire d'adultère.

C'étaient les deux coupables, du moins les présumés coupables, puisqu'en face de l'accusation portée par le mari (visage de brute renfrognée, lourdement assis au banc de la partie civile) ils niaient avec entêtement.

Le président de Clavel, qui a laissé à Marseille le souvenir d'un juge d'instruction chargé des plus importantes affaires, installé depuis à Paris comme président de correctionnelle, prenait visiblement plaisir à cette cause « très parisienne ».

— ...Vous niez, dit-il aux deux prévenus, et cependant le constat du commissaire indique que sur le lit, la trace de deux corps était nettement visible.

Le constat avait eu lieu au domicile de l'amant-préssumé, à 7 heures du matin.

Détail intéressant : la jeune femme avait été trouvée dans un placard.

LE PRÉSIDENT. — ...Et même en tenue légère ! (Hilarité.)

LA DAME. — Non, monsieur le président, en robe du soir.

LE MONSIEUR, PRÉSUMÉ-AMANT. — Mon matelas avait été récemment refait à neuf ; il est donc impossible que le commissaire ait pu voir la trace de deux corps...

LE PRÉSIDENT. — Cependant, le constat est formel. Au surplus, qu'avez-vous fait avec madame, jusqu'à 7 heures du matin ?

LE MONSIEUR. — Nous avons dîné, joué aux cartes, sans rien consommer...

LE PRÉSIDENT (feignant un enrrouement). — ...Hum ! pas même le délit (explosion de rires). Alors, vous êtes restés toute la nuit, comme cela, à jouer aux cartes ?

LE MONSIEUR. — Parfaitement.

Le président s'étonne que l'inculpé, s'il avait la conscience aussi pure qu'il le dit, ait attendu dix minutes pour ouvrir au commissaire et que la dame se soit cachée dans un placard.

LE MONSIEUR. — Je croyais à une plaisanterie.

LA DAME. — Moi aussi.

LE PRÉSIDENT (au mari). — Et vous, monsieur, avez-vous maintenant une certitude ou une incertitude ! (hilarité.)

Le cocu a une certitude farouche. Il a l'œil sombre. Il demande la condamnation des coupables.

M^e J. de Coulhac-Mazérieux plaide pour la jeune femme. Il sait que le tribunal donnera au plaignant « une satisfaction d'amour-propre », mais il tient à souligner que ce mari, bien sévère pour sa femme, a par contre, vis-à-vis de lui-même, « une extrême indulgence pour sa propre conduite ».

M^e Lionel Nastorg, défenseur de l'amant, ironise :

« ...Autrefois, dit-il, les maris portaient leurs cornes avec discrétion, aujourd'hui ils les étalent d'une manière ostentatoire... D'ailleurs, le délit d'adultère n'est pas prouvé : le commissaire a pu se tromper sur les bosses du lit... Il a confondu « tenue légère » et robe de « soirée ». La différence n'est pas sensible. »

Le tribunal condamne chacun des inculpés à 16 francs d'amende et accorde au mari le franc symbolique de dommages-intérêts.

Un cadavre sur un banc. - La Garçonne devant ses juges



Square St-Pierre, à Paris, on trouve le cadavre d'Astolfo Butti tué d'une balle à la poitrine. L'enquête conclut à un suicide. — Jeanne Loreau, « La Garçonne », fera dix ans de réclusion pour meurtre, à Chalon-sur-Saône.

Ames de Fauves

(Suite de la page 9.)

— C'est lui l'assassin, lui chuchote toute émue sa patronne. Allez vite à la gendarmerie.

En courant, Chavarybeyre dévale le bourg. Il entre comme un fou à la gendarmerie, monte les escaliers, heurte à une porte et le chef de brigade Moine, la bouche pleine, lui ouvre, surpris de tant de précipitation :

— L'assassin Cornuel est à Suète... Il casse la croûte chez Uldemolins. Venez vite...

— Est-il armé ? interroge le sous-officier.

— Non ! qu'un couteau de poche avec lequel il mange.

— Martin !... Poupard !... appelle le chef Moine.

Les deux gendarmes qui sont à table bondissent, rajustent leur ceinturon, vérifient le chargeur de leur revolver et se précipitent derrière leur chef jusqu'au petit village distant de cinq cents mètres du bourg.

Mme Uldemolins est sur le seuil de sa porte. Elle fait signe aux gendarmes de se baisser pour passer près de la fenêtre et brusquement ceux-ci font irruption dans la pièce où, toujours le dos à la porte, Henri Cornuel achève son repas.

— Haut les mains, Cornuel...

L'homme s'est dressé. Il lève le bras, serrant dans sa main un couteau dont la lame brille. Mais les gendarmes l'ont devancé. Déjà le cabriolet enchaîne ses poignets.

A la gendarmerie, il avoue avoir tué l'adjudant Pascarel. Il l'apercevait par les fissures de la porte. Pendant tout le temps qu'a duré le dialogue, il avait en main son fusil, le canon braqué vers la porte, prêt à tirer. Et il a tiré lorsqu'il a vu l'adjudant s'avancer.

— J'avais peur...

— Et comment avez-vous fait pour résister à l'incendie ?

— J'étais caché sous le manteau de la cheminée, près du four... Il faisait chaud, la sueur nous coulait partout. Et c'est tout à coup devenu intenable...

Entre deux gendarmes maintenant, Henri Cornuel roule vers la Flèche.

Voici la Flèche. Dès les faubourgs, les curieux qui sont au courant font une double haie sur le passage de nos voitures.

— Tuez-le !... A mort !... Brûlez-le comme les autres !

En hâte, on entraîne Cornuel à l'intérieur du Palais dont on cadenasse les lourdes portes.

Puis, à 16 h. 30, la voiture cellulaire du Mans arrive car, à la Flèche, il n'y a pas de prison. La foule l'entoure. Il faut la faire évacuer, tandis qu'on renforce le service d'ordre de chaque côté des marches du Palais... Fêle, menottes aux mains, Henri Cornuel apparaît à nouveau suivi des membres du parquet.

La foule rompt les barrages et, pour mieux exprimer son indignation, se précipite vers l'assassin de l'adjudant Pascarel, tandis qu'en hâte les gendarmes soulèvent Cornuel et le précipitent dans le fourgon pour le faire échapper à la fureur des curieux indignés.



Quelques curieux regardent consumer les poutres... Ils sont surpris par l'arrivée du transport de justice et, comme ils ne connaissent pas la nouvelle de l'arrestation, il leur faut un certain temps pour réaliser la scène importante que le hasard leur permet de pénétrer.

Il fait nuit. On braque sur les pans de murs calcinés des projecteurs, tout comme pour le siège de l'avant-veille.

Henri Cornuel contemple, impassible, sans émotion apparente, les débris de sa ferme. Il ne demande ni nouvelles de sa mère ou de son frère. Il se contente de mimer les différentes scènes du drame, n'hésitant qu'au moment de pénétrer dans les décombres encore fumants. Mais on le pousse. Il situe la position de chacun au moment du meurtre du jeune Fauchoux. C'est son frère qui a tiré.

Quant au meurtre de l'adjudant Pascarel, il reconnaît sa responsabilité. Il indique la place où il se trouvait dans l'étable, la hauteur du trou par lequel il a tiré.

Il est plus de 19 heures lorsque, la reconstitution achevée, Henri Cornuel remonte dans le fourgon qui, cette fois, prend directement la route du Mans.

J'aurais voulu obtenir de Henri Cornuel un seul mot qui exprimât un regret, si minime fût-il. Le vocabulaire du cultivateur assassin n'en connaît pas. C'est sans doute que, dans sa vie de rustre et de sauvage, son cœur ne lui en dicta jamais.

Charles Ruen.

Je m' défends

M. VINCENT,
CARAMBOUILLEUR

JE crois que sa nouvelle combine, me dit Héléne, peut tenir encore deux ans. C'est monté soigneusement, et tout doit fonctionner comme sur roulement à billes. Quant au résultat, il est déjà appréciable, voilà plus de quinze wagons de vins que nous recevons, à tel point que mon Raymond, qui s'y connaît dans la partie, ne détaille plus par barrique. Nous fourguons tout le wagon dès son arrivée en gare. Au prix que nous vendons, cela ne craint pas d'attraper de la rouille en souffrance.

— En voulez-vous une ou deux pièces, comme cela vous serez le dernier client particulier, me proposa Héléne.

— Non, lui répondis-je, je ne tiens pas à cet honneur, mais si tu es seule, aujourd'hui, reste à déjeuner avec moi dans cette brasserie, tu me donneras des détails sur ta nouvelle position, car je pense bien que tu as lâché ton fameux « massage musical » d'autrefois.

— Naturellement, me répondit-elle, dans le commerce, Raymond aurait été gêné.

La combine de Raymond était, en effet, bien montée. Après une étude approfondie dans le Bottin des localités viticoles, de l'appellation et la valeur des crus dans un catalogue de vins, il écrivait, sous le nom de Vincent, aux curés des villages choisis, une lettre ainsi conçue :

« Monsieur le curé. Excusez un fidèle de vous écrire pour une question profane, mais j'estime que rien ne peut être négligeable lorsqu'il s'agit d'aider à la gloire du Seigneur. Je suis chargé d'approvisionner quelques sociétés et colonies de vacances et j'ai besoin, actuellement, d'une assez grande quantité de vins (ici se placent les crus choisis), et je vous serais reconnaissant de m'indiquer quelques-uns de vos paroissiens méritants, vendeurs à des prix raisonnables. Lorsque l'affaire sera conclue, et dès l'arrivée en gare de la marchandise, je me ferai un devoir de vous envoyer la commission d'achat réglementaire revenant à tout intermédiaire, pour vos pauvres, ou les besoins de votre paroisse. De cette façon, nous ferons le bien en aidant nos fidèles. Avec mes sentiments filiaux : Vincent. »

— Mais, pourquoi signe-t-il Vincent ? ai-je demandé à Héléne.

— Ben quoi, vous ne saisissez pas ? Saint Vincent, voyons, le patron des vigneron, cela ne peut qu'inspirer confiance à M. le curé. Quand je vous dis qu'il pense à tout, mon Raymond.

On comprend aisément qu'au reçu de cette lettre, M. le curé est ravi de pouvoir aider quelques paroissiens. Il s'inquiète des quantités disponibles, des prix, et répond au « cher fils Vincent », en donnant les adresses et les détails qu'il a pu recueillir.

Vincent écrit aussitôt aux viticulteurs, en se recommandant de M. le curé, et consent à traiter pour un wagon rendu gare, paiement à trois mois. Mais où cette combine devient « satanique », si j'ose dire, c'est que le prétendu Vincent, envoie la commission à M. le curé dès l'arrivée du wagon.

L'affaire paraît honnête, le pauvre prêtre remercie chaleureusement celui qu'il considère comme un bon catholique, sans se douter qu'il devient moralement le complice de cet individu, car vous pensez bien que les traites ne sont jamais payées.

A l'époque de l'échéance, M. le curé, ne pouvant croire à tant d'indignité, intervient auprès de ses paroissiens pour temporiser. Finalement, deux solutions se présentent : ou les vendeurs comprenant que leur curé a été odieusement trompé, pris de pitié, ne portent pas plainte contre Vincent, afin de ne pas attirer d'histoires dans la paroisse. Ou M. le curé rassemble ses économies et règle lui-même les achats qu'il a involontairement favorisés.

— Mais, il n'a jamais été pris dans ces opérations, ai-je demandé à Héléne.

— Non, jamais, fit-elle étonnée de ma question, mais nous devons tenir un carnet pour ne pas écrire deux fois à la même paroisse, ce qui nous est déjà arrivé. M. le curé a répondu à Raymond qu'il était un malhonnête, qu'il devrait le dénoncer, mais que, vu sa fonction, il laissait à Dieu le soin de le juger et de le punir.

— Il a dû avoir chaud, ton carambouilleur de Raymond.

— Non, répondit-elle, au contraire, cela l'a tranquilisé. Il a prétendu qu'il avait plus de chance de s'arranger avec le Bon Dieu qu'avec le procureur de la République.

C'est aussi mon avis.



J'ai connu Héléne, il y a quelques années, alors que dans un établissement de bains elle effectuait un massage très personnel, qu'elle avait bap-



tisé « massage musical », car elle prétendait que, sous ses doigts, les clients poussaient des petits cris musicaux.

Dès l'entrée, il était d'usage, pour les initiés, de se présenter à la caisse, où se tenait le patron, correct et aimable, auquel on demandait « un complet ». Vite, il souriait d'un air complice et vous remettait une plaque ronde et nickelée, portant le numéro de votre cabine, moyennant la petite somme de quarante francs. La cabine était meublée d'une baignoire, qui ne servait que très rarement, et d'un divan-lit de repos, lequel, au contraire, était indispensable.

Après une attente plus ou moins longue, suivant la clientèle, Héléne, en blouse blanche, très peu fermée sur le devant, faisait son entrée, un petit sac de talc à la main, pour effectuer ce fameux massage.

Il ne faut pas croire que dans cet établissement toutes les cabines étaient réservées à ce genre de massage et que personne ne prenait de bains. Non, heureusement, beaucoup de clients ignoraient ces faits et les ignoreront sans doute encore longtemps, mais voilà, il y eut des imprudences. Le patron, vu le succès, fit doubler, et même tripler Héléne. On ne s'occupait plus que des « complets », les honnêtes baigneurs n'étaient plus intéressants. Aux moments de presse, on ne sut pas discerner le client averti demandant le « complet » d'un étranger puritain venu réellement pour prendre un bain et que l'on dirigea sur la cabine 34.

Ce noble client se déshabilla consciencieusement et voulut faire couler son bain, mais je vous ai déjà dit que la baignoire ne fonctionnait pas. Il sonna alors le garçon et c'est la charmante Héléne, dans sa tenue légère, qui vint à son appel.

Le client, entièrement nu, cherchait d'une main un vêtement pour se cacher et de l'autre montrait la baignoire dont les robinets ne fonctionnaient pas. Héléne regarda la baignoire, puis le client, et croyant avoir compris, elle lui déclara tendrement :

— Non, mais tu n'es pas fou, mon gros, t'as pas besoin d'eau, tu ne veux pas prendre un bain !

Le malheur, c'est que, justement, dans cet établissement, ce client (peut-être le seul), désirait prendre un bain et rien que cela.

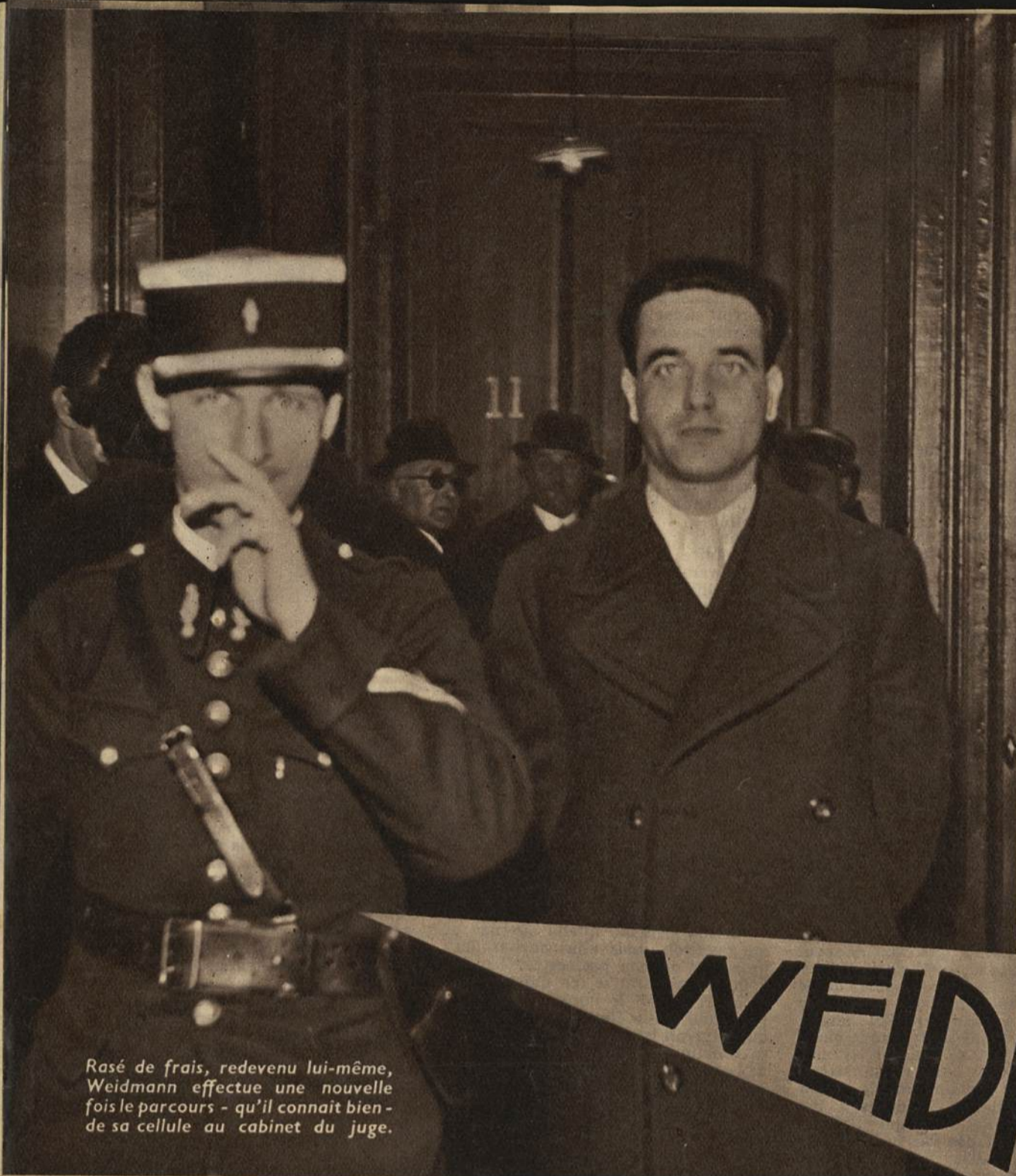
Quelques jours plus tard, Héléne était occupée, toujours avec le même courage, avec un client paraissant sérieux, auquel le « massage musical » produisait des effets probants, lorsque le chef de la Mondaine ouvrit la porte de la cabine, pour constater le délit.

— Voulez-vous nous suivre, Madame, dit-il à Héléne, stupéfaite. Quant à vous, ajouta-t-il, en s'adressant au client, qui n'était autre qu'un inspecteur, habillez-vous et rentrez au bureau.

— Ah, celui-là, fit l'inspecteur, après le départ du chef, on jurerait qu'il le fait exprès, il opère toujours au moment où j'ai la parole sur les lèvres.

L'ARGUS DE LA PEGRE.





Rasé de frais, redevenu lui-même, Weidmann effectue une nouvelle fois le parcours - qu'il connaît bien - de sa cellule au cabinet du juge.

Il va y avoir deux mois lundi prochain que le monstre de la Vouizie et ses complices sont sous les verrous. Maintes fois, M. Berry, l'éminent juge d'instruction versaillais, les a confrontés pour établir la vérité. Cette semaine, notamment, Weidmann et Million se sont trouvés presque chaque jour face à face. L'Allemand maintint obstinément, avec son habituel sang-froid, les déclarations relatives à sa propre culpabilité et à la complicité de Million. Celui-ci persévéra, par contre, à protester de son innocence. Il fut tour à tour si véhément et si pleutre que son complice le cingla à plusieurs reprises de ses railleries et de ses rires. D'autre part, pris d'énerverment par suite des hauts cris de son contradicteur, l'Allemand lui coupa plusieurs fois la parole pour fournir des précisions d'une indiscutable netteté. C'est ainsi que l'instruction a sensiblement progressé dans le courant de la semaine qui vient de s'écouler. On ne connaissait, depuis le début de l'affaire Weidmann, que les lignes générales des six forfaits sanglants commis par le monstre. Maintenant, on en sait davantage sur les circonstances dans lesquelles les victimes succombèrent; et l'on peut notamment se « représenter » sous leur jour réel et cruel les derniers moments de Jean de Koven, de Couffy et de Jeanine Keller.

L'assassinat de Jean de Koven

Le 23 juillet, Weidmann et la jeune danseuse d'outre-Atlantique se rencontraient à la fin de l'après-midi dans le hall de l'hôtel Ambassador, où ils avaient pris rendez-vous; et l'Allemand invita la confiante Américaine à l'accompagner « en camarade » à la Vouizie. Miss de Koven vint changer de toilette à son hôtel de la rue du Vieux-Colombier, emporta son appareil photographique, puis rejoignit allègrement son compagnon, qui l'emmena par le train à la Celle-Saint-Cloud.

Il était dix-neuf heures quand la jeune fille et son redoutable « flirt » arrivèrent à la Vouizie. On prit une frugale collation; on s'attarda au jardin.

La nuit vint. L'air était embaumé par les roses que

Weidmann entourait d'une vraie dévotion. Autour des deux jeunes gens, la solitude régnait sous les arbres, dans l'ombre. La douce voix de Jean de Koven s'harmonisait au calme où tout baignait. Qui connaît les Allemands autrement qu'à travers le parti pris sait qu'en pareilles soirées de romance, leur sang tourne en eau de rose! Ils deviennent alors, pour la plupart, sentimentaux comme des puceaux romantiques et demeureraient jusqu'à l'aube sous l'envoûtement de la poésie nocturne et sous le charme d'une voix amicale! Au reste, de son propre aveu, Weidmann oubliait, dans l'ensorcellement du moment, qu'il avait prémédité de dévaliser sa compagne.

Mais, soudain, Jean de Koven tressaillit. — Il commence à faire frais, dit-elle. J'aimerais rentrer dans la villa.

Elle s'installa, allongée, sur le divan de la chambre-salon de la Vouizie. Weidmann s'assit auprès d'elle, l'écoutant narrer ses débuts artistiques, égrener ses souvenirs, dévoiler ses projets, énumérer ses espérances. On devisait en fumant cigarettes sur cigarettes, sans se soucier du temps qui coulait.

Vers onze heures du soir, un visiteur tardif secoua la porte du jardin. C'était Million qui rentrait de Paris. L'Allemand se précipita au dehors, révéla à son ami qu'il était en compagnie d'une femme et lui enjoignit d'aller passer la nuit dans un hôtel de Vaucresson.

La venue de Million avait rompu le charme de l'intimité où l'Allemand avait oublié sa crapuleuse intention.

Pourtant, Weidmann lutta longtemps contre lui-même avant d'accomplir son premier crime. Il envisageait avec horreur l'agonie de sa proie et s'apitoyait à la voir si frêle et si confiante. A l'en croire, il eût voulu que la malheureuse s'en allât; il jure avec l'accent de la sincérité qu'il l'eût volontiers accompagnée à la gare si elle était partie au dernier train. Mais Jean de Koven, habituée à la liberté des mœurs américaines, ne songeait point à abrégier l'intimité nocturne qu'elle partageait avec son « flirt ». Elle lui demanda du lait vers deux heures du matin, puis s'allongea de nouveau sur le divan.

Cependant, le démon du crime revenait à la charge chaque fois que l'Allemand portait ses regards vers le sac de la jeune danseuse. A trois heures du matin, la tentation l'emporta sur les hésitations tourmentées qui harcelaient l'obsédé. Alors, il se pencha sur la frêle victime et lui noua les mains autour du cou. Comme elle souriait, il ferma les yeux et resserra l'effroyable emprise.

Jean de Koven se débattit désespérément. Appliquant ses petits poings à la poitrine de l'assassin, elle réunit toutes ses forces pour l'éloigner. Elle le frappa; essaya de se dégager par de brusques contorsions. En vain, hélas! Bientôt, le monstre aux paupières closes sentit fai-

blir les forces de la frêle jeune fille; puis le corps n'eut plus que de faibles spasmes. Weidmann ouvrit alors des yeux d'halluciné. La petite compagne qui lui avait apporté tant de gentillesse et de confiance n'était plus qu'un pitoyable cadavre.

Ruisselant de sueur, le monstre demeura quelques instants désemparé devant le spectacle de son forfait. Ensuite, il traîna le corps de la jeune danseuse dans le vestibule de la villa et, en proie encore à son infernal égarement, il noua autour du cou martyrisé des serviettes de toilette dont, par surcroît, il enfonça l'extrémité dans la bouche béante.

Au petit jour, il remit à la malheureuse son manteau, ses gants, son chapeau, dévalisa le sac à main, alla chercher une pelle à la cave, creusa la fosse sous le peron de la Vouizie et ensevelit enfin sa victime.

Et, après cette abominable besogne, le monstre passa de longs moments à marcher de long en large dans son jardin, comme un fauve traqué. Mais, à huit heures, la vie reprit autour de lui. Des gens passaient; des voisins couraient à leur travail; les bruits familiers des alentours ramenèrent l'assassin au sentiment de la routine quotidienne. Echappant ainsi au cauchemar qui le tourmentait dans sa solitude, il s'en alla à Vaucresson pour partager avec Million un réconfortant petit déjeuner...

L'assassinat de Couffy

Au début de septembre, Weidmann était de nouveau à court d'argent. Il songea d'abord à cambrioler; puis une autre idée se présenta à son esprit, celle de tendre un traquenard meurtrier à quelque chauffeur de louage.

Mais prévoyant qu'après le crime son pseudonyme de Karrer pourrait permettre de le dépister, il s'avisa de s'approprier un autre nom. Moyennant 120 francs, il se munit des « papiers » d'un imaginaire Dickson, en s'adressant au barman des Champs-Élysées qui lui avait déjà fourni d'autres fausses pièces d'identité.

D'autre part, Weidmann craignait que l'enquête provoquée par le nouveau forfait qu'il préméditait ne conduisît les policiers à la Vouizie. Dès lors, il chercha un hôtel à la portée de ses moyens; mais il voulait que l'établissement fût d'un confort qui inspirât confiance au chauffeur qu'il convoquerait. Au reste, pour en imposer davantage à sa future victime, le tueur transportait avec lui les deux magnifiques valises en peau de porc achetées à l'aide des voyageurs-chèques de Miss de Koven.

Le 6 septembre, après n'avoir pas trouvé de place dans un établissement de la rue La Fayette, Weidmann s'installait dans un hôtel de la rue Caulaincourt. Le même jour, il se mit en quête d'une malheureuse dupe. Il vint tout droit place de l'Opéra, où l'on sait que stationnent les voitures de luxe, dont les chauffeurs se louent non pas à la course, mais à forfait.

La somptueuse auto de Couffy attira particulièrement l'attention du criminel. Celui-ci aborda le conducteur, lui dit qu'il était étranger et qu'il désirait se rendre sur

WEIDMANN



la Côte d'Azur. Rendez-vous fut pris pour le soir même, afin d'établir l'itinéraire et d'organiser le voyage.

Muni de cartes routières, Couffy se présenta à 19 heures à l'hôtel de la rue Caulaincourt. On débattit le montant du forfait, qui fut fixé à quatre mille francs.

Le 7 septembre au matin, on partit très tôt. Une heure plus tard, les deux compagnons s'arrêtaient à Fontainebleau, car Weidmann souhaitait, depuis son arrivée en France, avoir « l'occasion » de visiter le palais napoléonien. Après ce détour, on rejoignit la route d'Orléans, pour déjeuner à Olivet.

Chemin faisant, le tragique voleur était harcelé par son abominable projet; mais Couffy se montrait, sous ses propos, un si brave homme, un si bon père de famille, un si confiant compagnon que le monstre s'apitoyait lui-même à l'idée de le tuer.

Après le déjeuner à Olivet, Weidmann n'avait pourtant plus que cent francs en poche. Dès lors, la tentation de dévaliser son compagnon, le reprit plus impérieusement.

On traversait alors un bois solitaire, propice à souhait à l'exécution du forfait. Le tueur fit arrêter la voiture, sous prétexte qu'il avait un « petit » besoin à satisfaire. Puis il demanda à Couffy de prolonger un peu l'étape, pour se délasser du voyage.

— Vous avez raison, approuva l'imprudent chauffeur, ça nous fera du bien de respirer le bon air de la forêt.

Ce disant, l'excellent Couffy s'asseyait dans l'herbe et déployait son journal pour le lire attentivement. De son côté, Weidmann luttait encore contre son infernale tentation. Il marchait de long en large, en proie à un désarroi tourmenté. Mais l'idée de n'avoir plus que cent francs dans son portefeuille finit par dominer l'horreur qu'il éprouvait de lui-même. Alors, il s'approcha sans bruit de son malheureux compagnon, sortit rapidement le revolver sur lequel ses doigts étaient crispés depuis un moment ; puis il fit feu. Tué net, l'infortuné Couffy tomba sur le côté. Weidmann le dévalisa en hâte et se précipita au volant de la voiture.

A ce moment, un véhicule attelé survint à quelque distance. La présence d'esprit inspira immédiatement à l'assassin une mise en scène ingénieuse. Il redescendit de l'auto, s'assit avec une feinte tranquillité auprès du cadavre sanglant, et couvrit le visage de celui-ci du journal resté sur l'herbe, de façon à faire croire au passant que Couffy s'était abandonné à la sieste.

L'attelage passé, sans que le conducteur n'ait décelé la tragédie, le monstre s'empressa de reprendre place dans la voiture de sa victime et d'accélérer son retour à Paris.

Le juge d'instruction Berry (ci-dessous) a fort à faire pour mettre d'accord Weidmann, Million et Colette Tricot (à gauche).



— Si ! nous passons tout à côté. Voudrais-tu la visiter ?

Jeanine Keller se rallie d'enthousiasme à la proposition « acceptée » par Weidmann. La voiture est momentanément abandonnée aux confins de Barbizon ; et les trois compagnons s'engagent d'un pas alerte sous le couvert de la forêt.

Là, tandis que la malheureuse Strasbourgeoise s'intéresse au pittoresque de la grotte, Million dirige vers le plafond de celle-ci le rayon de sa lampe électrique, de façon que la lumière diffusée éclaire la nuque de la victime. Lentement, le tueur sort son revolver et, d'une seule balle tirée à bout portant, il abat la malheureuse.

Aussitôt, Million bondit à l'entrée de la grotte pour s'assurer que personne n'a entendu le coup de feu. L'instant d'après, il rentre dans la dantesque caverne. Weidmann arrache une bague en or, au doigt crispé du cadavre. Son complice s'empare du sac à main, l'ouvre, le vide. Mais un juron traduit la cynique déception de Million. Celui-ci n'a découvert pour tout butin qu'un mandat de 1.300 francs qui ne peut être perçu que sur présentation d'une pièce d'identité de Jeanine Keller. Or, le sac n'en contient aucune.

— Bien la peine qu'on se soit dérangé pour un « truc » comme ça ! commente odieusement le complice du tueur.

Ce disant, il commence à creuser le trou où sera ensevelie la victime. Puis, leur macabre besogne accomplie, les deux crapules sanguinaires reprennent le chemin de Paris.

En cours de route, Weidmann inventoria hâtivement le contenu des deux malles chargées à la gare de l'Est. Il y trouva cent francs, en monnaie de cinquante centimes. Million eut un nouveau sursaut de colère devant la futilité de ce butin.

— C'est honteux, reprocha-t-il à son compagnon, d'avoir risqué sa tête pour si peu de fric. Tu es un véritable c... mon pauvre Eugène. La prochaine fois, c'est moi qui préparerai le coup, et je t'assure que ce sera un autre boulot !

A La Vouizie, Million se rasséna pourtant à la vue du livret de famille de Jeanine Keller, découvert dans le linge où l'avait enveloppé la malheureuse Strasbourgeoise. Grâce à cette pièce d'identité, on allait pouvoir s'approprier les 1.300 francs du mandat établi au nom de la victime. Million était impatient de percevoir l'argent. Il voulait se précipiter à l'un des deux seuls bureaux de poste ouverts la nuit, celui de la rue du Louvre, ou celui de la Bourse. Mais Weidmann opposa son flegme temporisateur à l'agitation de son complice. Le mandat ne fut perçu que le lendemain matin, par l'intermédiaire de Colette — que Million flanquait d'ailleurs attentivement.

Au sortir de la poste centrale, les deux amants retrouvèrent le tueur dans un proche café, où le partage eut lieu sans plus attendre.

L'assassinat de Roger Leblond

Chaque jour apporte pourtant un nouvel élément au dossier où se trouve classée la procédure relative au meurtre du jeune malheureux. C'est ainsi que Mme Blanche Féline, la belle artiste que Le Blond avait épousée, est venue ajouter, tout récemment, une importante déposition aux renseignements progressivement réunis par M. Berry.

— Le 14 octobre, avant-veille du meurtre de Roger, Weidmann se présenta chez moi, révéla Mme Féline. Le criminel interrogea ma concierge sur l'état de fortune de Le Blond et sur sa propre situation pécuniaire. Puis, il vint frapper à ma porte pour me questionner également. Mais, comme j'étais séparée de mon mari depuis plusieurs mois, je me refusai à la conversation sollicitée par



La femme légitime de Le Blond, dont il était séparé, a fourni au juge d'instruction d'importantes révélations



Dénué d'argent, après avoir déjeuné à Olivet, Weidmann se résolut à tuer le malheureux Couffy.

le visiteur et lui déclarai que, s'il tenait à obtenir des renseignements sur Roger, le mieux était qu'il s'adressât à ma belle-mère, Mme Renner.

Par ailleurs, Mme Féline dévoila au juge d'instruction qu'elle avait appris, en effectuant son enquête personnelle, que le matin même de l'assassinat de Roger Le Blond, Million avait été vu à Neuilly, par Mme Falléger, à l'endroit précis où l'on devait effectuer la découverte macabre. D'après les renseignements du nouveau témoin, le complice de Weidmann était entouré d'autres inconnus. Cette escorte aurait-elle appartenu à la bande du tueur, et était-elle venue en reconnaissance à Neuilly pour faire choix d'un lieu propice à l'abandon de la future victime ? Il va sans dire que M. Berry et son inlassable collaborateur, le commissaire Delgay, s'intéressent vivement à la nouvelle énigme qui leur est posée.

Outre les vérifications qui seront entreprises ces jours-ci par le policier, le juge d'instruction s'attachera de son côté, dans le courant de la semaine, à approfondir plus particulièrement l'affaire Le Blond. Comme à l'ordinaire, la vérité sera difficile à établir dans les confrontations qui opposeront Weidmann et Million. Mais, grâce à la persévérance et à l'habileté de M. Berry, on peut néanmoins espérer que les complexes circonstances de l'assassinat du jeune brasseur d'affaires seront retracées avec autant de précision que les trois premiers forfaits de la sanglante série.

Noël PRICOT.

L'assassinat de Jeanine Keller

Le 1^{er} octobre, Million revient du Jura, après deux mois de villégiature. Il n'a rien de plus pressé que de retrouver Weidmann, auquel il demande avidement ce qui s'est passé de « neuf » pendant son absence. C'est alors que le monstre révèle à son ami ses deux premiers assassinats. Puis, il lui annonce que, sous le nom de Brown, il est en correspondance avec la Strasbourgeoise Jeanine Keller qui cherche un emploi de gouvernante.

— Je lui ai proposé une place à Vichy, précise Weidmann. Elle marche dans la combine (sic). Elle descendra demain dans un hôtel de la place de la République. Est-ce que tu veux être « du coup » ?...

Million accepte d'emblée la criminelle proposition. Le lendemain, dans la soirée, les deux complices vont au rendez-vous désigné par Jeanine Keller. Ils la trouvent sur le trottoir. Elle n'a pas eu de place à l'hôtel Moderne. Million propose un autre établissement, sis rue de Dunkerque ; puis, laissant là la Strasbourgeoise, l'Allemand regagne la Vouizie, cependant que son complice réintègre l'hôtel où il est descendu, faubourg Montmartre.

Le 3 octobre, dès 7 heures du matin, les deux criminels se rejoignent pour aller quérir Mme Keller. Million prend le volant de la voiture de Couffy, dans laquelle Weidmann fait figure de secrétaire envoyé soi-disant par ses patrons de Vichy pour accompagner la gouvernante.

Après avoir pris la Strasbourgeoise à l'hôtel de la rue de Dunkerque on va chercher à la gare de l'Est les deux valises qu'elle y a laissées en consigne. Moins d'une heure plus tard, l'auto est près de Barbizon. Selon la convention établie dès la veille, l'Allemand interroge alors son complice.

— Dis, Roger, est-ce que ce n'est pas par ici que se trouve la curieuse caverne des Brigands ?

Million persiste à nier furieusement les accusations qui l'accablent.



DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE

LA TRAGÉDIE DE LA FLÈCHE



Sanglant épisode
des drames qui
opposent aux agents
de l'autorité les

AMES DE FAUVES